



Rapport annuel en sécurité incendie 2018 – MRC de Coaticook

Date de dépôt – 20 mars 2019

Rédaction

Jonathan Garceau, Coordonnateur en sécurité incendie

Approbation

Bernard Marion, Maire de Ste-Edwidge-de-Clifton et Élu responsable des dossiers de sécurité publique

Patrick Giguère, directeur SSI de Waterville

Patrick Lanctôt, directeur SSI de Compton

Benoit Sage, directeur Régie incendie de Coaticook

Nancy Bilodeau, directrice générale adjointe, responsable des dossiers relatifs à la sécurité publique

Copies déposées

Direction générale des municipalités de :

Barnston-Ouest

Coaticook

Compton

Dixville

East Hereford

Martinville

Saint-Herménégilde

Saint-Malo

Saint-Venant-de-Paquette

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Stanstead-Est

Waterville

Mot du président



En tant qu'élus responsable des dossiers de sécurité incendie au sein du Conseil de la MRC de Coaticook et au nom des municipalités qui en font partie, je tiens à souligner l'excellente collaboration entre les élus de la MRC, les directions générales des diverses municipalités (locales et régionale) ainsi que les services de sécurité incendie. La mise en œuvre de la version révisée du Schéma de couverture de risques en incendie est l'affaire de tous.

À la lecture de ce rapport, vous serez en mesure de constater les efforts fournis pour maintenir les conditions propices à une saine qualité de vie dans notre milieu et préserver le sentiment de sécurité si cher au cœur des citoyens de la région.

Bonne lecture !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bernard Marion'.

Bernard Marion

Maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Élu responsable des dossiers de sécurité publique – Services policiers et Sécurité incendie

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	PORTRAIT DE L'AUTORITÉ	6
2.1	Description du territoire	6
2.2	Protection incendie actuelle	8
2.3	Ressources financières.....	11
2.4	Ressources matérielles	15
2.4.1	Alimentation en eau.....	15
2.4.2	Casernes et véhicules d'intervention	16
2.4.3	Effectifs et formation du personnel en sécurité incendie.....	19
2.4.4	Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook.....	21
2.4.5	Accidents de travail	21
2.5	Communications	22
2.6	Temps de traitement des appels	22
3	PRÉVENTION	24
3.1	Réglementation municipale.....	24
3.2	Avertisseurs de fumée	25
3.3	Situations particulières	27
3.4	Inspection des risques plus élevés	27
3.5	Exercices d'évacuation	29
3.6	Plans d'intervention	29
3.7	Programme de sensibilisation du public.....	30
4	INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE	31
4.1	Type d'interventions	31
4.2	Déploiement des services incendie.....	35
4.3	Nombre de pompiers par appel.....	37
4.4	Répartition des appels	38
5	INCENDIES	40
5.1	Nombre et types d'incendies	40
5.2	Pertes matérielles et humaines	41
5.3	Analyse des incendies de bâtiments	43
5.4	Valeur du matériel sauvé lors d'incendies.....	45
6	INDICATEURS DE PERFORMANCE	47
7	RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE	48

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 : Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique	9
Figure 2-2 : Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie.....	13
Figure 2-3 : Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités de la MRC.....	14
Figure 2-4 : Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.	14
Figure 3-1 Avertisseurs de fumée manquants ou déficients	26
Figure 3-2 Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou déficients	26
Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 : Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation	6
Tableau 2-2 : Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités	7
Tableau 2-3 : Nombre de bâtiments pour chacune des catégories de risque en 2018	7
Tableau 2-4 : Dessertes du territoire	8
Tableau 2-5 : Ententes en vigueur	10
Tableau 2-6 : Dépenses pour l'incendie des municipalités en 2018	12
Tableau 2-7 : Dépenses en sécurité incendie.....	13
Tableau 2-8 : Distribution en eau sur le territoire	15
Tableau 2-9 : Les points d'eau avec borne sèche actuels	15
Tableau 2-10 : Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook.....	16
Tableau 2-11 : Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC	17
Tableau 2-12 : Équipements des services incendie.....	18
Tableau 2-13 : Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook	19
Tableau 2-14 : Formation des pompiers et d'officiers	19
Tableau 2-15 : Nombre de personnes ayant complété des formations spécialisées.....	20
Tableau 2-16 : Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées	20
Tableau 2-17 : Heures de formation en 2018	20
Tableau 2-18 : Heures de formations spécialisées en 2018.....	21
Tableau 2-19 : Pratiques des pompiers en 2018.....	21
Tableau 2-20 : Accidents de travail en 2018	22
Tableau 2-21 : Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire.....	22
Tableau 2-22 : Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour.....	23
Tableau 3-1 : Règlement de prévention incendie en vigueur dans la MRC de Coaticook	24
Tableau 3-2 : Inspections des risques faibles.....	25
Tableau 3-3 : Risques particuliers	27
Tableau 3-4 : Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés	27
Tableau 3-5 Portrait des demandes département de prévention de la MRC de Coaticook en 2018	28
Tableau 3-6 : Exercices d'évacuation	29
Tableau 3-7 : Activités de sensibilisation en sécurité incendie sur le territoire de la MRC en 2018	30
Tableau 4-1 : Interventions des SSI en 2018	32
Tableau 4-2 : Total intervention par caserne.....	33
Tableau 4-3 : Entraides des SSI en 2018	34
Tableau 4-4 : Temps de déploiement par municipalité en 2018	35
Tableau 4-5 : Nombre moyen de pompiers par appel en 2018	37
Tableau 4-6 : Répartition des appels en fonction de l'heure en 2018	38
Tableau 4-7 - Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe	39
Tableau 4-8 – Temps de mobilisation des SSI en 2018	39
Tableau 5-1 : Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2018.....	40
Tableau 5-2 : DSI complétés par municipalités en 2018.....	40
Tableau 5-3 : Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2018.....	41
Tableau 5-4 : Pertes reliées aux incendies en 2018	42
Tableau 5-5 : Répartition des incendies de bâtiments en 2018 selon le niveau de risque	42
Tableau 5-6 : Répartition des pertes en 2018 en fonction du niveau de risque des bâtiments	43
Tableau 5-7 : Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2018 ayant fait l'objet d'un DSI	43
Tableau 5-8 : Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2018.....	44
Tableau 5-9 : Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2018 ayant fait l'objet d'un DSI	44
Tableau 5-10 : Perte versus les préservations de matériel	45
Tableau 5-11 : Causes des alarmes incendie.....	46
Tableau 5-12 : Répartition des alarmes par municipalités.....	46

1 INTRODUCTION

Le rapport annuel en sécurité incendie contient des informations à jour au 31 décembre 2018 sur les services incendie œuvrant sur le territoire de la MRC de Coaticook. On y retrouve un inventaire des équipements et véhicules d'intervention, des points d'eau, ainsi que les ressources humaines disponibles, incluant leur niveau de formation.

Le chapitre 3 présente les activités de prévention réalisées en 2018, alors que les chapitres 4 et 5 présentent des statistiques sur les interventions en incendie et autres, qui ont été effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Le chapitre 6 présente les indicateurs de performance suggérés par le ministère de la Sécurité publique et le chapitre 7 présente les plans de mise en œuvre adoptés par les municipalités locales et la MRC de Coaticook.

L'analyse des statistiques présentées ici, permettra de mieux cibler les actions de prévention et de sensibilisation à mettre en place et permettra également de mieux orienter les priorités en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC.

Les statistiques utilisées pour la confection de ce rapport proviennent des rapports fournis par la Régie de protection incendie de la région de Coaticook ainsi que des services incendie de Compton et de Waterville. Certains rapports sont également fournis par les services incendie de Saint-Isidore-de-Clifton-Saint-Malo, de la Ville de Stanstead, de Sherbrooke, de Beecher Falls au Vermont et de la Régie incendie de Massawippi. Les statistiques provinciales proviennent principalement du ministère de la Sécurité publique (MSP).



2 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ

2.1 Description du territoire

La MRC de Coaticook couvre une superficie de 1 332 km² soit environ 10 % du territoire estrien. Elle est délimitée à l'ouest par la MRC de Memphrémagog, au nord par la Ville de Sherbrooke et par la MRC le Haut-Saint-François, au sud et à l'est par la frontière américaine (États du New-Hampshire et du Vermont). La MRC de Coaticook est située au centre-sud de la région administrative de l'Estrie (région 05) et constitue une des sept autorités régionales de l'Estrie. La zone agricole permanente occupe 85 % du territoire. Huit des douze municipalités comptent une zone agricole permanente occupant plus de 90 % de leur territoire. Notons que 60 % du territoire est sous couvert forestier, soit plus de 740 km², entièrement en domaine privé. Ces forêts sont surtout de peuplement de type feuillu et mélangé, avec quelques zones à majorité de résineux. Selon la classification du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le degré d'inflammabilité de ces types de combustibles varie de *très bas* (feuillus) à *élevé* (résineux).

Tableau 2-1 : Superficie de territoire et périmètres d'urbanisation

Municipalités	Périmètre d'urbanisation Nombre	Périmètre secondaire Nombre	Superficie totale (km ²)	Ratio Mun./MRC	Superficie des zones urbaines (km ²)	Ratio urbain/total
Barnston-Ouest (BAO)	-	2	99,46	7,35%	0,571	0,58%
Coaticook (COA)	2	5	219,51	16,43%	10,500	4,80%
Compton (COM)	1	6	206,57	15,44%	4,771	2,32%
Dixville (DIX)	1	1	76,61	5,72%	2,724	3,58%
East Hereford (EAH)	1	2	72,71	5,37%	3,919	5,48%
Martinville (MAR)	1	-	47,71	3,65%	0,735	1,51%
Saint-Herménégilde (STH)	1	-	165,78	12,75%	0,240	0,14%
Saint-Malo (STM)	1	1	131,72	9,71%	1,087	0,84%
Saint-Venant-de-Paquette (STV)	-	1	58,67	4,37%	0,290	0,50%
Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE)	1	-	101,80	7,46%	0,487	0,49%
Stanstead-Est (STA)	-	1	114,22	8,38%	0,410	0,37%
Waterville (WAT)	3	1	44,05	3,37%	2,733	6,10%
Sommaire :	12	20	1 338,81	100,00%	28,466	2,14%

La MRC de Coaticook compte une population de 19 007 citoyens. La majorité de celle-ci (76,7%) réside dans trois municipalités soit, Coaticook, Compton et Waterville. Les autres résidants sont dispersés dans les neuf autres municipalités rurales du territoire. Plus de la moitié des gens se situent dans le groupe d'âge 25 à 64 ans (51%). Les 0-14 ans représentent 16,8% de la population. Viennent ensuite les groupes 15-24 ans et les plus de 65 ans avec respectivement 11,4% et 20,7% de la population chacun¹.

Le Tableau 2-2 présente la population, la richesse foncière et le budget annuel de chacune des municipalités, alors que le Tableau 2-3 présente le nombre de bâtiments pour chaque catégorie de risque. Ceci donne un bon aperçu de ce que l'on retrouve sur le territoire de la MRC.

¹ Institut de la statistique du Québec 2017 :

Tableau 2-2: Population, richesse foncière et budget annuel des municipalités

Municipalités	Population ² (habitants)	RFU 2018	Budget municipal annuel
BAO	594	114 190 772	1 097 119\$
COA	9 183	929 931 116	14 922 320\$ ¹
COM	3 274	453 555 507	4 665 227\$
DIX	698	91 978 801	1 692 615\$
EAH	281	48 085 045	569 425\$
MAR	471	52 318 063	723 809\$
STH	689	147 519 687	1 220 112\$
STM	490	75 077 737	1 315 310\$
STV	96	27 782 845	280 114\$
STE	506	98 018 701	1 025 919\$
STA	616	136 469 100	1 046 743\$
WAT	2 109	219 650 854	2 458 591\$
Total :	19 007	2 394 578 225	31 017 304\$

¹ Excluant Hydro-Coaticook

Tableau 2-3 : Nombre de bâtiments pour chacune des catégories de risque en 2018

Municipalités	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques élevés (Agriculteurs)	Risques très élevés	Total
BAO	301	19	8	104	6	438
COA	2 594	303	325	192	202	3 616
COM	1 057	129	57	353	44	1 640
DIX	249	17	19	66	29	380
EAH	128	23	13	46	13	223
MAR	160	18	5	64	13	260
STH	523	22	12	70	10	637
STM	265	25	9	92	23	414
STV	91	7	1	18	2	119
STE	153	23	11	162	8	357
STA	342	32	14	179	4	571
WAT	660	50	44	111	55	920
Total :	6 523	668	518	1 457	409	9 575
% des bâtiments	68,1%	7%	5,4%	15,2%	4,3%	100%

² Décret 2018 MAMH

2.2 Protection incendie actuelle

La MRC de Coaticook compte trois services de sécurité incendie (SSI) sur son territoire soit le SSI de Waterville, le SSI de Compton et la Régie de protection incendie de la région de Coaticook. Des SSI des MRC limitrophes, de la Ville de Sherbrooke et même des États-Unis sont également appelés à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le Tableau 2-4 présente le mode de desserte du territoire alors que le Tableau 2-5 présente les ententes en vigueur. Une carte (Figure 2.1) illustre également les territoires d'intervention de chacun des SSI.

Tableau 2-4 : Dessertes du territoire

Municipalités	Secteur de desserte	Risques faibles et moyens	Risques élevés et très élevés
BAO	BAO-1, BAO-PU-1 et BAO-PU-2	RIME et Coaticook	
	BAO-2	RIME	Coaticook et Derby Line
COA	COA-PU-1, COA-PU-3	Coaticook	
	COA-PU-2,	Coaticook et Compton	
	COA-1	Coaticook et Compton	Waterville
	COA-2	Coaticook et RIME	
	COA-3	Coaticook et Compton	RIME
	COA-4, COA-PU-4	Coaticook et RIME	
COM	COM-PU-1	Compton et Waterville	
	COM-PU-2-3-4 et COM-1	Compton et Waterville	Coaticook
	COM-2	Compton et Coaticook	Waterville
	COM-3	Coaticook et Compton	Waterville
	COM-4	Waterville et Compton	RIME
DIX	DIX-PU-1	Coaticook	
	DIX-PU-2, DIX-1, DIX-2	Coaticook, Compton et Beecher Falls	
EAH	EAH-1, EAH-PU-1, EAH-PU-2	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
MAR	MAR-1	Compton et St-Isidore	Waterville
STH	STH-PU-1	Coaticook	Beecher Falls
	STH-1	Coaticook et Beecher Falls	Compton
	STH-2	Beecher Falls	Coaticook
STM	STM-1	St-Isidore / St-Malo et Beecher Falls	
STV	STV-1	Beecher Falls	St-Isidore/St-Malo
STE	STE-PU-1 et STE-1	Coaticook, Compton et St-Isidore/St-Malo	
	STE-2	Compton, Coaticook et St-Isidore/St-Malo	
	STE-3	St-Isidore/St-Malo, Coaticook et Compton	
STA	STA-PU-1 et STA-1	RIME	
	STA-2	RIME	Derby Line
WAT	WAT-PU-1	Waterville	Compton
	WAT-1	Waterville, Compton et RIME	
	WAT-2	Waterville, RIME et Compton	
	WAT-3	Compton, Waterville et RIME	
	WAT-4	Sherbrooke	Waterville et Compton

Figure 2-1 : Secteurs d'intervention de chacun des SSI ainsi que le SSI prévu en entraide automatique

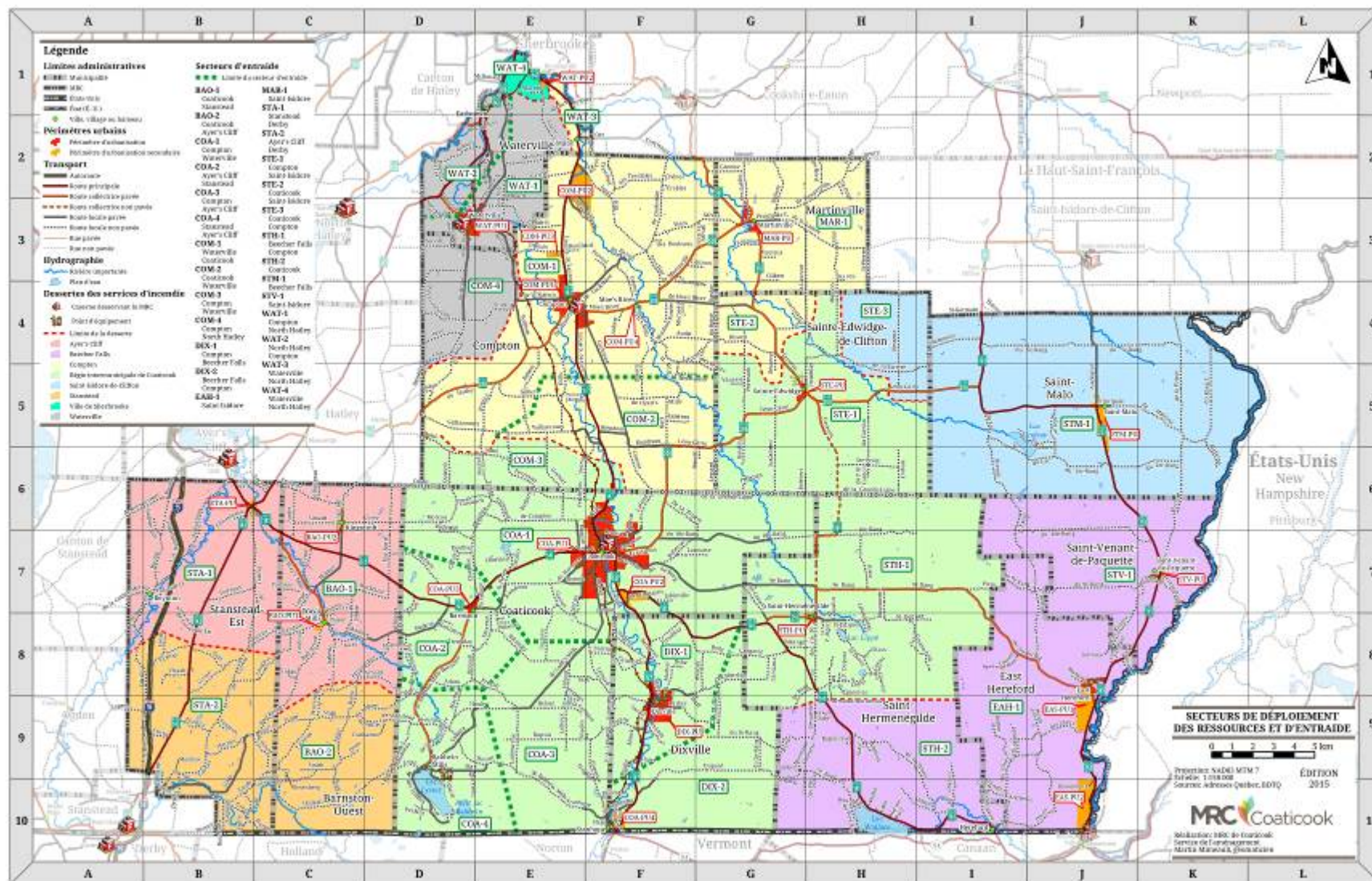


Tableau 2-5 : Ententes en vigueur

SSI ou municipalités	Entente avec SSI	Type d'entente
Régie de protection incendie de la région de Coaticook	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2011 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Beecher Falls	Contrat de service révisé annuellement, dernier renouvellement : janvier 2015 (en négociation).
	SSI St-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2008 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement
SSI Compton	SSI Waterville	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement .
	SSI Saint-Isidore	Entente d'aide mutuelle – 2005 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
SSI Waterville	SSI Compton	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	SSI Sherbrooke	Entente de réciprocité 2016 – Renouvelable automatiquement
	RIME	Entente d'aide mutuelle – 2004 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie de Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement
BAO	RIME	Municipalité membre de la RIME depuis 2018
	SSI Coaticook	Entente d'aide mutuelle – 2013 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
EAH	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisé en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
MAR	SSI Compton	Entente de service – protection contre l'incendie 2002, renouvelable annuellement. Dernier renouvellement : 2016
STM	SSI Beecher Falls	Entente de service – résolution 2009 – Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2008 de 1 an renouvelable automatiquement.
STV	SSI Beecher Falls	Entente de service – couverture incendie, révisée en 2009. Renouvelable automatiquement.
	SSI Saint-Isidore	Entente de service 2010 de 1 an renouvelable automatiquement.
	Régie Coaticook	Entente de service – protection supplémentaire sur appel, 2016 durée de 1 an renouvelable automatiquement.
STA	RIME	Municipalité membre de la RIME depuis 2018

2.3 Ressources financières

Le Tableau 2-6 présente les ressources financières allouées par les municipalités à la sécurité incendie. Comme il est difficile d'obtenir des montants séparés pour le fonctionnement, la prévention, les interventions et les investissements, les dépenses nettes en sécurité incendie constituent un des meilleurs indicateurs. La quote-part à la MRC pour le service de prévention incendie est également incluse dans les dépenses. Quelques indicateurs sont également présentés au Tableau 2-7, soit le % du budget municipal consacré à l'incendie, les dépenses en incendie par habitant et par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU). Les figures 2.2 à 2.4 illustrent les différents indicateurs par municipalité, pour les trois dernières années.

Notons que les dépenses reliées à l'incendie en 2015 étaient de 124,98 \$ par habitant pour l'ensemble du Québec. Ce budget était toutefois moins important pour les municipalités de 5 000 à 25 000 habitants (90,75 \$ par habitant)³. Les dépenses moyennes en incendie dans la MRC de Coaticook en 2018 sont légèrement en baisse en ce qui a trait aux dépenses par habitant, soit de 55,61\$ par habitant par rapport à 2016, et sont inférieures à la moyenne provinciale de sa catégorie, et sont nettement inférieures que la moyenne de l'ensemble de la province.



³ Source : Ministère de la Sécurité publique – statistiques sur les incendies déclarés en 2014

Tableau 2-6 : Dépenses pour l'incendie des municipalités en 2018

Municipalités	Dépenses de fonctionnement, interventions ¹	Prévention ²	Services extérieurs, ententes ³	Achat camion et équipements ⁴	Quote-part MRC (Prévention)	Quote-Part MRC (Schéma)	Revenus en incendie ⁵	Total dépenses incendie en 2018	Total des dépenses en 2017	Différence avec 2017
BAO	-	2 860\$	48 936\$	-	2 365\$	2 907\$	-	60 376\$	56 647\$	3 729\$
COA	-	-	299 935\$	-	23 831\$	26 129\$	-	349 895\$	345 589\$	4 306\$
COM	218 077\$	6 972\$	8 453\$	41 708\$	-	11 544\$	65 513\$	221 241\$	183 703	37 538\$
DIX	-	-	25 627\$	4 500\$	3 668\$	2 447\$	-	36 242\$	35 662\$	580\$
EAH	13 604\$	1 240\$	8 491\$	-	2 217\$	1 249\$	-	26 801\$	19 920\$	6 881\$
MAR	855\$	-	39 848\$	-	2 514\$	1 305\$	-	44 522\$	46 050\$	-1 528\$
STH	9 394\$	-	37 283\$	5 000\$	2 305\$	3 913\$	975\$	56 920\$	46 942\$	9 978\$
STM	28 441\$	-	30 271\$	12 568\$	3 223\$	2 119\$	-	76 622\$	69 254\$	7 368\$
STV	-	-	8 663\$	-	561\$	771\$	-	9 995\$	9 561\$	434\$
STE	-	-	22 926\$	-	4 141\$	2 733\$	-	29 800\$	42 655\$	-12 855\$
STA	-	1 300\$	77 462\$	-	3 108\$	3 494\$	-	85 364\$	67 706\$	17 658\$
WAT	97 944\$	1 496\$	9 380\$	75 851\$	7 067\$	6 213\$	12 302\$	185 649\$	189 368\$	-3 719\$
Total :	368 315\$	13 868\$	617 275\$	139 627\$	55 000\$	64 824\$	78 790\$	1 183 427\$	1 070 979\$	70 370\$
Régie Coaticook ⁶	9 394\$	-	385 771\$	9 500\$	33 945\$	35 222\$	975\$	472 857\$	470 848\$	2 009\$
RIME ⁷	-	4 160\$	126 398\$	-	5 473\$	6 401\$	-	145 740\$	124 353\$	21 387\$

1 Coûts reliés aux interventions, pratiques, formations, entretien bâtiment, assurances, communication, l'entretien des véhicules, etc.

2 Coûts reliés à la prévention des risques faibles et moyens, les activités de sensibilisation, etc.

3 Les services extérieurs, ententes comprennent les montants que les municipalités donnent aux services incendie les desservants.

4 Inclus les dépenses en immobilisation

5 Comprendent les revenus de location de bâtiment, les sommes reçues lors d'entraides, les réclamations à la SAAQ etc.

6 Somme des dépenses des municipalités de Coaticook, Dixville, Saint-Herménégilde et Sainte-Edwidge-de-Clifton, faisant partie de la Régie incendie de Coaticook

7 Somme des dépenses des municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est, faisant parties de la Régie incendie de Memphrémagog de l'Est

Tableau 2-7 : Dépenses en sécurité incendie

Municipalités	% des dépenses municipales allouées à l'incendie		Dépenses nettes en incendie par habitant		Dépenses nettes / 100\$ RFU	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
BAO	5,5%	4,6%	101,64\$	95,69\$	0,05\$	0,06\$
COA	2,4%	2,5%	38,10\$	37,46\$	0,04\$	0,04\$
COM	4,7%	4,5%	67,58\$	56,02\$	0,05\$	0,05\$
DIX	2,1%	3,7%	51,92\$	50,44\$	0,04\$	0,04\$
EAH	4,7%	3,8%	95,38\$	70,39\$	0,06\$	0,05\$
MAR	6,2%	6,2%	94,53\$	96,95\$	0,09\$	0,10\$
STH	4,7%	3,6%	82,61\$	70,17\$	0,04\$	0,04\$
STM	5,8%	5,2%	156,37\$	139,34\$	0,10\$	0,09\$
STV	3,6%	3,3%	104,12\$	98,57\$	0,04\$	0,04\$
STE	2,9\$	4,4%	58,89\$	84,47\$	0,03\$	0,05\$
STA	8,2%	6,7%	138,58\$	111,91\$	0,06\$	0,06\$
WAT	7,6%	7,8%	88,03\$	91,40\$	0,09\$	0,09\$
MRC de Coaticook	3,8%	3,7%	62,26\$	55,61\$	0,05\$	0,05\$
Régie incendie Coaticook	2,5%	2,8%	40,89\$	42,40\$	0,04\$	0,04\$
RIME	6,8%	N/A	120,45\$	N/A	0,06\$	N/A
Moyenne provinciale (2015)	0 à 5 000 habitants – 105,16\$ 9 000 à 10 000 habitants – 71,84\$ 5 000 à 25 000 habitants – 90,75\$ Provinciale : 124,98\$					

Figure 2-2 : Pourcentage du budget municipal alloué à l'incendie

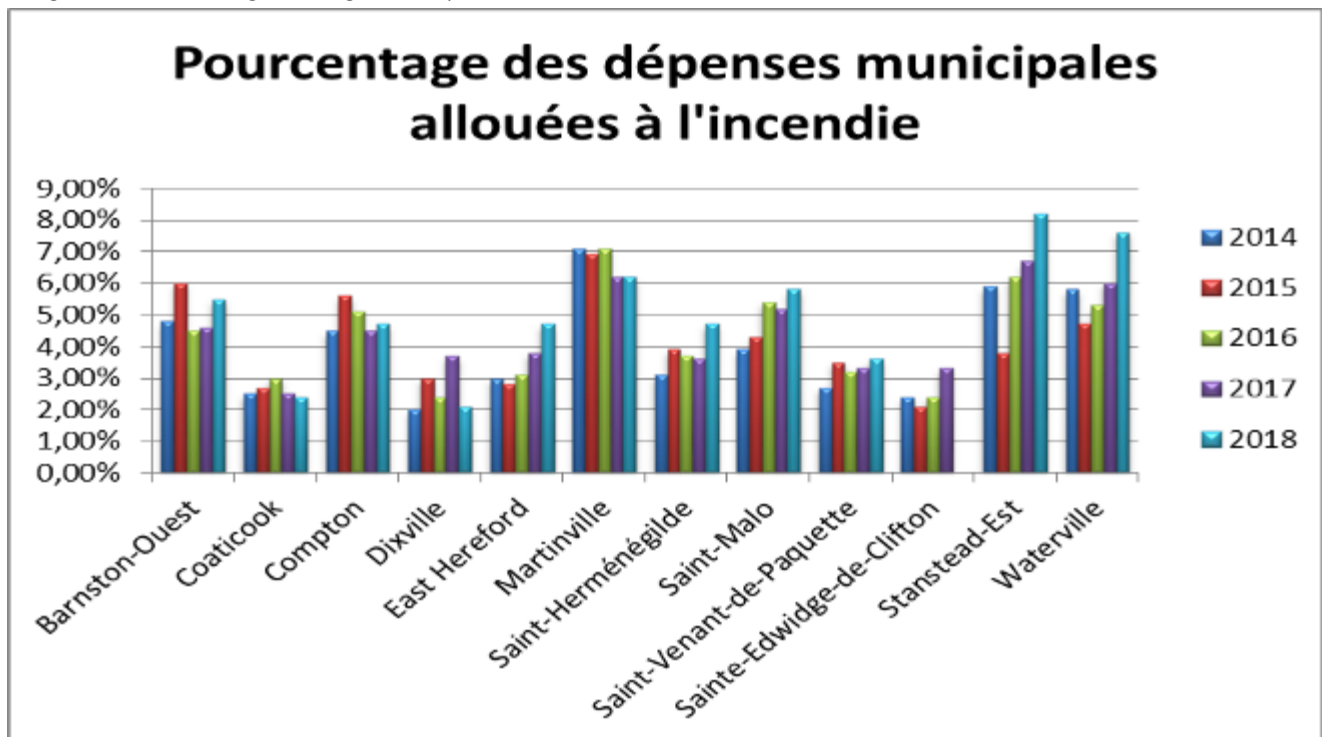


Figure 2-3 : Dépenses en incendies par habitant pour chacune des municipalités de la MRC

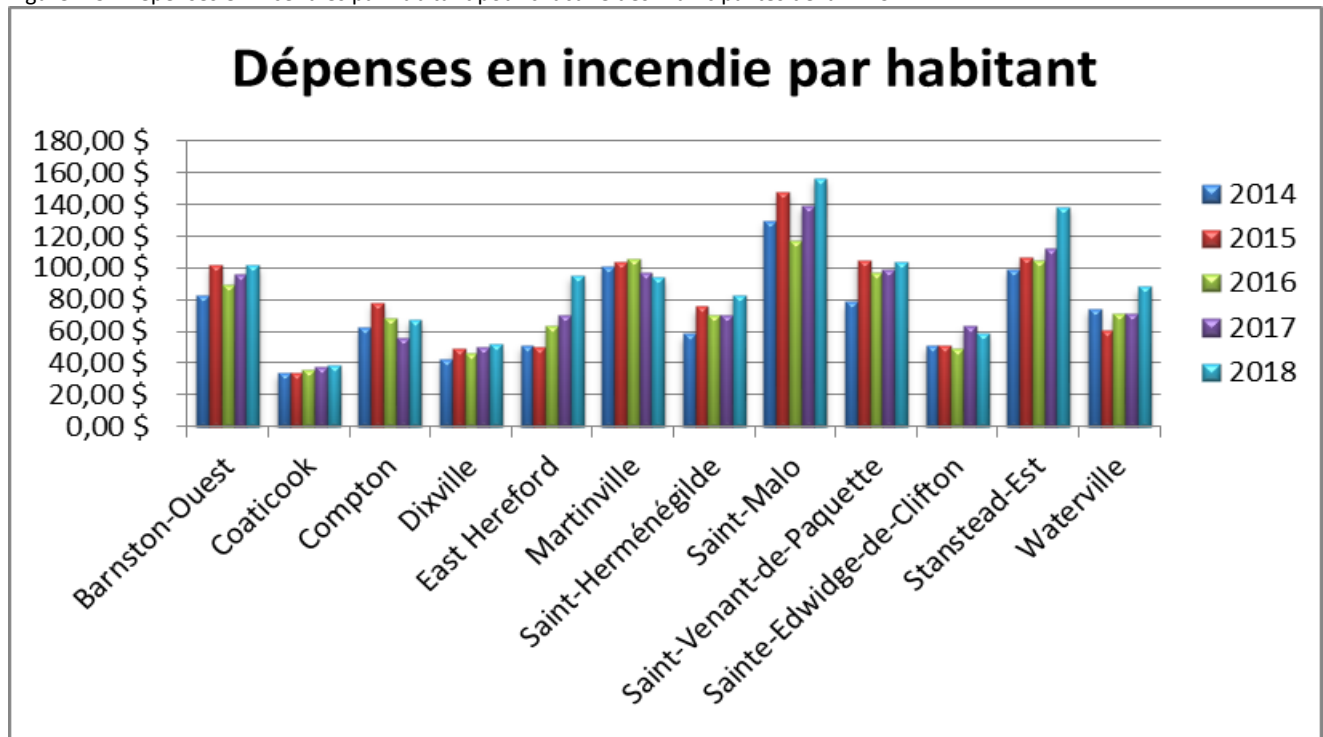
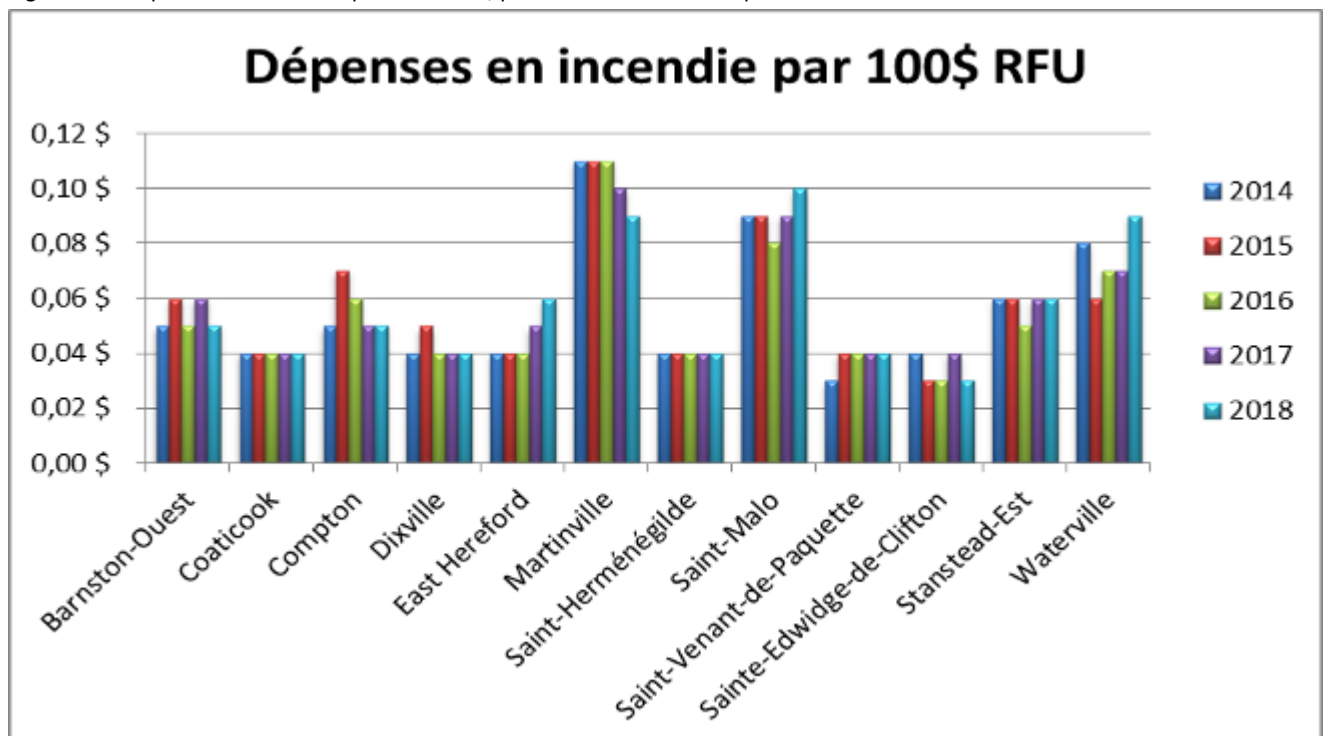


Figure 2-4 : Dépenses en incendies par 100 \$ RFU, pour chacune des municipalités.



2.4 Ressources matérielles

2.4.1 Alimentation en eau

Cette sous-section présente la couverture en eau offerte par le réseau d'aqueduc et les points d'eau présents sur le territoire de la MRC. Un travail important a été effectué pour mettre en place plusieurs bornes sèches sur le territoire. Le Tableau 2-9 illustre la distribution en eau sur le territoire, alors que le Tableau 2-10 présente les bornes sèches installées et celles prévues.

Tableau 2-8 : Distribution en eau sur le territoire

Municipalités	Réseau d'aqueduc avec poteaux d'incendie	Poteaux d'incendie			% P.U. couvert/ borne fontaine conforme ²	Code de couleur NFPA 291	Programme d'entretien (selon NFPA 25 et 291)
		Total	Conformes ¹	Pourcentage conformité du réseau			
BAO	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
COA	2	311	311	100%	61,2%	Oui	Oui
COM	1	54	44	82%	27,9%	Oui	Oui
DIX	1	15	12	80%	26,9%	Oui	Oui
EAH	1	8	8	100%	6,7%	Oui	Oui
MAR	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STH	1	5	4	80%	66,3%	Oui	Oui
STM	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STV	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
STE	1	9	0	0%	52,3%	Non	Oui
STA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
WAT	1	70	60	86%	72,4%	Oui	Oui
Total	8	472	440	93%	38,2%	6	7

¹Poteau répondant aux critères de 1 500 l/min à une pression minimum de 140 kPa.

²Inclus les périmètres urbains secondaires.

Tableau 2-9 : Les points d'eau avec borne sèche actuels

Municipalités	Bornes sèches		
	Total actuel	P.U.	Hors P.U.
BAO	2	1	1
COA	3	0	3
COM	3	1	2
DIX	-	-	-
EAH	2	1	1
MAR	1	1	0
STH	4	0	4
STM	4	1	3
STV	1	0	1
STE	1	1	0
STA	2	0	2
WAT	1	0	1
Total	24	6	18

¹Une des bornes d'East Hereford et Saint-Herménégilde a été installée conjointement et est seulement calculée dans la municipalité de Saint-Herménégilde.

2.4.2 Casernes et véhicules d'intervention

Les tableaux 2-11 et 2-12 dressent le portrait des casernes et de leurs véhicules d'intervention qui desservent la totalité du territoire de la MRC. La moyenne d'âge des camions qui se retrouvent dans la MRC de Coaticook est de 15 ans (2004) et de 18 ans (2001) pour les véhicules munis d'une pompe. La moyenne d'âge des véhicules des SSI extérieurs qui desservent la MRC de Coaticook est de 14 ans (2004). La moyenne d'âge est de 15 ans (2003) pour les véhicules munis d'une pompe. Le Tableau 2-13 présente les différents équipements que possèdent les services incendie de la MRC de Coaticook et ceux ayant à y intervenir.

Tableau 2-10 : Ressources matérielles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook

Services incendie	Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (l/min)	Volume réservoir Gal Imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC (après 15 ans, puis aux 5 ans)	Essais annuels
Régie de protection incendie de la région de Coaticook 18, rue Adams, Coaticook	Autopompe	204	2010	4777 l/min	3637 L	-	ULC	-	2018
	Autopompe-échelle	404	1995	4777 l/min	2270 L	-	NON	NON ²	2018
	Autopompe-citerne	304	2000	4777 l/min	11 365 L	25 CM C	ULC	-	2018
	Unité d'urgence	1104	2006	-	-	-	-	-	2018
	Véhicule de service	804	2009	-	-	-	-	-	-
	Bateau zodiac	-	2012	-	-	-	-	-	-
	VTT	-	2015	-	-	-	-	-	-
447, ch Chamberlain Dixville	Véhicule utilitaire	-	2005	-	-	-	-	-	-
795, Principal, St-Herménégilde	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
1829, ch Tremblay, Ste-Edwidge	Véhicule utilitaire	-	2007	-	-	-	-	-	-
SSI de Compton 3, ch Cookshire, Compton	Autopompe	271	1998	4777 l/min	3 640 L	-	ULC	2015	2018
	Camion-citerne	1371	2007	-	15 000 L	25 CM R	ULC	-	2018
	Unité d'urgence	1071	2007	-	-	-	-	-	2018
	Remorque sauvetage/HAZMAT	1971	2018	-	-	-	-	-	-
SSI de Waterville 600, rue Principale sud, Waterville	Autopompe	251	2002	5 000 l/min	3 640 L	-	ULC	-	2018
	Autopompe-citerne	351	2008	1932 l/min	10 000 L	30 CM C	ULC	-	2018
	Autobus	1951	2001	-	-	-	-	-	2018

1 C=Carrée R=Ronde

2 Ce véhicule n'est plus utilisé comme première pompe d'intervention. Il est utilisé comme appareil d'élévation et pourrait être utilisé comme troisième pompe, au besoin, en attente du remplacement du véhicule.

Tableau 2-11 : Ressources matérielles des services incendie à l'extérieur de la MRC

Services incendie		Type de véhicule	No de véhicule	Année	Capacité de pompage Gallon impérial / min (l/min)	Volume réservoir Gal imp. (L)	Valves de vidange Po (cm) (C ou R) ¹	Certification ULC ou NFPA	Attestation de performance ULC	Essais annuels
RIME	Caserne 1 Stanstead	Autopompe	201	2000	5 000 l/min	3 650 L	-	-	-	2018
		Fourgon de secours	1000	2018	-	-	-	-	-	N/A
		Camion-citerne	301	1996	-	11 250 L	-	-	-	2018
		Fourgon de secours	1101	2000	-	-	-	-	-	2018
		Véhicule de service (PR)	501	2001	-	-	-	-	-	2018
		Autopompe-citerne	601	2011	1 050 l/min	2 000 L	-	-	-	2018
		Véhicule de service	801	2005	-	-	-	-	-	2018
	Caserne 2 Canton de Stanstead	Camion-citerne	302	2013	-	9 092 L	-	-	-	2018
		Véhicule de service (PR)	502	2008	-	-	-	-	-	2018
		Autopompe	202	2005	4 773 l/min	3 637 L	-	-	-	2018
		Autopompe	212	1995	4 000 l/min	2 260 L	-	-	-	2018
		Autopompe-citerne	602	2009	4 773 l/min	11 774 L	-	-	-	2018
	Caserne 3 Ayer's Cliff	Autopompe	203	1996	5000 l/min	4 650 L	-	ULC	-	2018
		Fourgon de secours	1003	1997	-	-	-	-	-	2018
		Camion-citerne	303	2014	-	13 638 L	-	-	-	2018
		Bateau zodiac	1403	2013	-	-	-	-	-	N/A
		Véhicule de service (PR)	503	2017	-	-	-	-	-	N/A
		Véhicule direction	101	2019	-	-	-	-	-	N/A
	Caserne 4 North Hatley	Autopompe-citerne	604	2012	6 819 l/min	6 819 L	-	-	-	2018
Autopompe		204	1996	3 819 l/min	3 455 L	-	-	-	2018	
Véhicule de service		804	2008	-	-	-	-	-	2018	
Bateau zodiac		1404	2016	-	-	-	-	-	2018	
SSI de Beecher Falls 1935, River Road, Beecher Falls, Vermont, É-U	Fourgon de secours	44E2	2006	4 730 l/min	760 L	-	-	-	N/A	
	Autopompe	44E1	1996	4 730 l/min	3 790 L	-	-	-	N/A	
	Autopompe	44E3	2017	5 680 l/min	4 202 L	-	-	-	N/A	
	Autopompe-citerne	44W1	1986	1 893 l/min	17 035 L	25 CM C	-	-	N/A	
	Autopompe-citerne	44W2	2010	4730 l/min	15 120 L	25 CM R	-	-	N/A	
	Unité de service	44R1	1996	-	-	-	-	-	N/A	
	Unité mat. dangereuses	44S2	2005	-	-	-	-	-	N/A	
	Remorque médicale	44S1	2007	-	-	-	-	-	N/A	
	Bateau zodiac	-	2011	-	-	-	-	-	N/A	
Côte à côte chenilles	-	2015	-	-	-	-	-	N/A		
SSI de Sherbrooke	Caserne 6 - Lennoxville 10, rue Samuel-Gratham, Sherbrooke	Autopompe-citerne	206	1993	6 819 l/min	3 028 L	-	ULC	2013	2018
		Unité d'urgence	1106	1991	-	-	-	-	-	-
		Bateau zodiac	-	-	-	-	-	-	-	N/A
	Caserne 4 - 520, boulevard de Lavigerie	Autopompe	204	2017	5 768 l/min	2 726L	-	ULC	-	2018
		Autopompe de réserve	200R1	2008	7 000 l/min	2 686L	-	ULC	-	2018
SSI de St-Isidore-de-Clifton-St-Malo 77, coop. St-Isidore-de-Clifton, MRC du Haut St-François	Autopompe	291	2003	5 000 l/min	3630 L	-	ULC	-	2018	
	Camion-citerne	1391	1998	-	14 530 L	25 CM C	ULC	2015	2018	
	Camion-citerne	1392	1994	-	13 600 L	25 CM C	ULC	2015	2018	
	Fourgon de secours	1591	1976	-	-	-	-	-	2018	
	Véhicule de service	891	2013	-	-	-	-	-	-	
	VTT	1491	2018	-	-	-	-	-	N/A	
Remorque	1991	2018	-	-	-	-	-	N/A		

¹ C=Carrée R=Ronde ² Informations 2015

Tableau 2-12 : Équipements des services incendie

SSI	Équipements de protection personnelle								Pompes portatives			Bassins (litres)	Génératrices	Équipements de désincarcération	
	Appareils respiratoires	Cylindres	Alarmes de vie	Habits de combat	Radios portatives ⁴	Téléavertisseurs	SMS	Application cellulaire	Type	Débit (l/min)	Essais annuels				
Du territoire de la MRC															
Régie incendie de Coaticook	27	54	27	40	20	40	OUI	NON	BS18 BS18 BS18 BS18 BS18	1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min 1 800 l/min	2018	11 365 L 11 365 L ¹	6 500 W 4 000W	OUI (2)	
SSI de Compton	19	56	19	21	21	0	NON	OUI	PH27 PH27	2 200 l/min 2 005 l/min	2018	11 365 L 6 820 L ¹ 6 820 L ¹	3500 W 5000 W	OUI	
SSI de Waterville	18	49	18	21	21	5	OUI	OUI	P-509	2 273 l/min	2018	11 365 L	5 000 W 5 000 W	OUI	
Extérieur au territoire de la MRC															
RIME	70	150	70	100	60	40	OUI	OUI	CET-25 CV	1 589 l/min	2015	6 700 L 6 700 L	6500 W	NON	
									CET-25 CV	1 589 l/min	2015				
									CET-27 CV	1 798 l/min	2015				
									CET-30 CV	1 926 l/min	2015				
SSI de Beecher Falls	20	50	20	40	40	40	NON	-	BMW	2 273 l/min	N/A	15 142 L 6 625 L		OUI (2)	
SSI de St-Isidore-de-Clifton ²	18	44	18	23	24	-	OUI	-	Honda 18	1 800 l/min	2018	13 638 L 9 400 L 7 500 L	9000 W	OUI	
									Honda 18	1 800 l/min	2018				
SSI de Sherbrooke	Caserne 6	8	16	8	20	8	20	-	-	-	-	-	-	-	NON
	Caserne 4	4	8	4	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI

1 Bassin disponible sur demande



2.4.3 Effectifs et formation du personnel en sécurité incendie

Le Tableau 2-13 dresse un portrait du nombre de pompiers et d'officiers œuvrant dans les différents services incendie de la MRC de Coaticook. Outre les agents en prévention de la MRC, et les directeurs de la Régie de Coaticook et du SSI de Compton, tous les pompiers et officiers sont à temps partiel. En cas de départ, les effectifs sont habituellement remplacés rapidement.

Tableau 2-13 : Nombre d'effectifs dans les services incendie protégeant la MRC de Coaticook

SSI	Officiers	Pompiers	Femme	TPI	Départ	Nouveaux	Total
Régie incendie de Coaticook	7	33	0	0	1	1	40
SSI de Compton	6	12	3	1 ¹	2	3	18
SSI de Waterville	6	17	0	0	1	0	23
MRC – Technicien en prévention incendie	-	-	0	2	0	0	2
Total SSI internes:	19	62	3	3¹	4	4	83¹
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook							
RIME	13	66	4	0	12	2	83
SSI de Beecher Falls	11	29	0	S/O	2	2	40
SSI de Sherbrooke	Caserne de Lennoxville	3	17	0	0	2	20
	Caserne du boul. Lavigerie) ²	1	3	-	-	-	4
SSI de St-Isidore-St-Malo	6	17	0	0	1	0	23
Total SSI externes:	34	132	4	0	17	4	160
Grand total :	53	194	7	3	21	8	253

¹ Le TPI a reçu la formation de pompier et de TPI. Il a été calculé une seule fois dans le total des effectifs.

² Caserne avec des pompiers temps plein en caserne.

La formation et l'entraînement sont très importants afin d'obtenir et maintenir du personnel performant et efficace. Le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal (S-3.4, r.0.1.) oblige à un minimum de formation pour les directeurs, les officiers et les pompiers, en plus des spécialités qui sont offertes par les services incendie. Les tableaux 2-14 et 2-15 présentent le niveau de formation des officiers et des pompiers des différents SSI appelés à intervenir sur le territoire de la MRC.

Tableau 2-14 : Formation des pompiers et d'officiers

Services incendie	Pompiers						Officiers				
	Pompier I complété	Formation Pompier 1 en cour	Pompier II complété ¹	DEP	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme	Officier r I	Officier non urbain	Formation en cour	Clause Grand-père (art. 11.)	% conforme
Régie incendie de Coaticook	40	-	3	2	0	100%	2	4	4	1	43%
SSI de Compton	15	-	1	1	0	89%	1	6	-	-	116%
SSI de Waterville	22	0	3	3	0	96%	2	5	0	0	140%
Total	77	0	7	6	0	95%	5	15	4	1	79%
MRC – TPI	2/3										66%
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook											
RIME	60	1	3	-	15	94%	3	8	-	2	100%
SSI de Beecher Falls	34 ²	6	15	-	-	85%	N/A ³	-	-	-	N/A
SSI de Sherbrooke	Caserne 6	-	15	-	2	100%	3	-	-	-	100%
	Caserne 4	-	3	-	-	100%	1	-	-	-	100%
SSI de St-Isidore/St-Malo	20	0	-	-	2	96%	3	2	-	1	100%
Total hors MRC	114	7	36	0	19	95%	10	10	0	3	100%
Grand total	191	7	43	6	19	94%	15	25	4	4	95%

¹ Le nombre de pompiers ayant reçu la formation de Pompier II est inclus dans la colonne "Pompier I complété"

² La formation niveau 1 consiste en 189 heures de formation

³ Il n'est pas obligatoire de suivre une formation pour agir à titre d'officier aux États-Unis

La formation et l'entraînement doivent être continus, car lors d'interventions, beaucoup de manœuvres doivent être un réflexe. Les pratiques sont d'autant plus importantes, car le nombre d'interventions est peu élevé. Le nombre d'heures de formation et de pratiques en 2018 est présenté dans les tableaux 2-18 et 2-19 pour les trois services incendies de la MRC.

Tableau 2-15 : Nombre de personnes ayant complété des formations spécialisées

Service incendie	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	RCCI ¹	TPI ²	Premiers répondants
Régie incendie de Coaticook	12	7	27	7	2	18
SSI de Compton	14	1	11	5	2	5
SSI de Waterville	14	3	17	7	-	19 ³
Total MRC de Coaticook	40	11	55	19	4	42
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook						
RIME	45	4	40	7	-	55
SSI de Beecher Falls	20	12	20	N/A	-	11
SSI de Sherbrooke	Caserne 6 (temps partiel)	20	20	-	-	-
	Caserne 4 (temps plein)	4	3	4	-	4
SSI de St-Isidore/St-Malo	13	-	-	3	-	-
Total hors MRC	102	39	84	10	0	70
Grand total	142	50	139	29	4	112

¹RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie ²TPI – Technicien en prévention incendie

³Formation niveau 2

Tableau 2-16 : Nombre de pompiers ayant reçu des formations spécialisées

Service incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses ¹	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Sauvetage hors route	Entrée par effraction	Auto sauvetage	Secourisme hors route
Régie incendie de Coaticook	13	22	2	2	0	0	32	0
SSI de Compton	-	11	-	-	9	13	8	0
SSI de Waterville	3	22	3	3	0	0	13	0
Total MRC de Coaticook	16	55	5	5	9	13	51	0
SSI à l'extérieur de la MRC de Coaticook								
RIME	30	45	4	4	0	0	70	0
SSI de Beecher Fall's	2	20	6	4			-	
SSI de St-Isidore/St-Malo	-	-	-	-			12	18
SSI de Sherbrooke	Caserne 6	-	-	-			20	
	Caserne 4	-	-	-			4	
Total hors MRC	32	65	10	8	0	0	70	0
Grand total	48	120	15	13	9	13	121	0

¹Matières dangereuses - volet opérations (MDO) ²Informations 2016

Tableau 2-17 : Heures de formation en 2018

Services incendie	Pompier I	Officier I ou non urbain	Désincarcération	Appareil d'élévation	Autopompe	Autosauvetage	RCCI ¹	TPI ²	Total
Régie de Coaticook	-	-	-	-	270	-	-	-	270
SSI de Compton	-	-	-	-	-	8	-	-	8
SSI de Waterville	197	-	-	-	-	10	-	-	207
Total :	197	-	-	-	270	18	-	-	485

¹RCCI – Recherche des causes et circonstances en incendie ²TPI – Technicien en prévention incendie

Tableau 2-18 : Heures de formations spécialisées en 2018

Services incendie	Sauvetage nautique	Matières dangereuses	Sauvetage en espace clos	Sauvetage en hauteur	Premiers répondants	Total
Régie de Coaticook	-	-	-	-	204	204
SSI de Compton	-	150	-	-	-	150
SSI de Waterville	-	30	-	-	128	158
Total :	-	180	-	-	332	512

Tableau 2-19 : Pratiques des pompiers en 2018

Services incendie	Nombre de pratique	Nombre moyen de participants/nombre de pompiers au total	Durée des pratiques	Heures totales de pratiques ¹	Moyenne d'heures de pratique /par pompier/année
Régie de Coaticook	22	23/40	2h30	1 265	32h
SSI de Compton	12	12/18	3h	432	24h
SSI de Waterville	11	11/23	3h	363	16h
SSI à l'extérieur de la MRC					
RIME ²	18	15/24	3h	810	34h
SSI de Beecher Fall's	20	14/40	2h	560	14h
SSI de St-Isidore/St-Malo	13	13/23	3h	507	22h

¹ Indique le nombre d'heures est estimé en fonction du nombre moyen de pompiers présents à ces pratiques.

² Moyenne de toutes les casernes.

2.4.4 Horaires de garde des SSI de la MRC de Coaticook

Régie de protection incendie de la région de Coaticook :

Il y a une période de garde sur le territoire de la Régie (hors caserne) les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Compton :

Il y a une période de garde sur le territoire (hors caserne) les fins de semaine, du samedi 18 h au dimanche 18 h, pour 3 membres de la brigade, soit un officier et deux pompiers (de garde à la maison avec radio ouverte).

Service de sécurité incendie de Waterville :

Il y a une période de garde les fins de semaine, du vendredi 16 h au lundi 8 h, pour un officier (de garde à la maison avec radio ouverte).

2.4.5 Accidents de travail

Comme l'indique le Tableau 2-20, il n'y a eu aucun accident de travail dans les services incendie desservant le territoire pour l'année 2018.

Tableau 2-20 : Accidents de travail en 2018

SSI	Nombre d'accidents	Avec pertes d'heures	Sans perte d'heures	Nb. heures perdues	Nb. pertes de vie
Régie incendie de Coaticook	0	0	0	0	0
SSI de Compton	0	0	0	0	0
SSI de Waterville	0	0	0	0	0
Total MRC de Coaticook	0	0	0	0	0
SSI à l'extérieur de la MRC					
RIME	2	0	2	0	0
SSI de Beecher Falls	0	0	0	0	0
SSI de St-Isidore-St-Malo	0	0	0	0	0
SSI de Sherbrooke	Caserne 6	0	0	0	0
	Caserne 4	0	0	0	0
Total hors MRC	2	0	2	0	0
Grand total	2	0	2	0	0

2.5 Communications

Depuis la fin de l'année 2008, l'ensemble de la MRC de Coaticook est desservi par la centrale de répartition de CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) qui offre le 2e niveau de répartition pour ses appels d'urgence. Certains autres centres d'urgence sont également interpellés lorsque les services incendie des MRC voisines sont appelés à intervenir. Le Tableau 2-21 résume la situation qui prévalait au 31 décembre 2018.

Tableau 2-21 : Centrale de répartition des appels d'urgence desservant le territoire

Service incendie	Centrale d'appel d'urgence	2e niveau de répartition
Sur le territoire de la MRC		
Régie incendie de Coaticook	CAUCA	CAUCA
SSI de Compton	CAUCA	CAUCA
SSI de Waterville	CAUCA	CAUCA
Extérieur du territoire de la MRC		
RIME	CAUCA	CAUCA
SSI de Beecher Falls	CAUCA et Colebrook	CAUCA et Colebrook
SSI de St-Isidore-de-Clifton/St-Malo	CAUCA	CAUCA
SSI de Sherbrooke	911 Sherbrooke	911 Sherbrooke

2.6 Temps de traitement des appels

Le Tableau 2-22 présente le temps moyen de traitement des appels par la centrale d'urgence selon la période du jour. Il s'agit du délai entre l'heure où l'appel a été reçu au 911 et le moment où les services incendies ont été alertés.

Tableau 2-22 : Temps moyen de traitement de l'appel selon la période du jour

Période de la journée	Moyenne de temps de traitement (mm:ss) 2018	Nombre d'appels 2018	Moyenne de temps de traitement (mm:ss) 2017	Nombre d'appels 2017
Jour	00:57	114	01:04	70
Soir	00:54	90	01:01	56
Nuit	01:01	44	00:55	60
Moyenne générale :	00 :57	248	01:00	186



3 PRÉVENTION

3.1 Réglementation municipale

La mise à niveau de la réglementation en matière de prévention incendie fait partie des mesures prévues aux SCRSI de la MRC de Coaticook. L'application de normes éprouvées en sécurité représente l'une des façons les plus efficaces de réduire les pertes de vie et les pertes matérielles attribuables aux incendies. Le tableau ci-dessous présente les règlements qui étaient en vigueur dans les municipalités relativement à la prévention incendie en 2018.

Tableau 3-1 : Règlement de prévention incendie en vigueur dans la MRC de Coaticook

Municipalités	Règlement général relatif à la prévention contre les incendies	Règlements spécifiques								
		Règlement de création du SSI	Paix/bon ordre et nuisance	Nuisance	Tarification incendie de véhicule	Fausse alarme	Stationnement	Feu à ciel ouvert	Permis et certificat de construction	Utilisation borne incendie
Barnston-Ouest	No. 245-2015	-	X	X	-	X	X	X	-	-
Coaticook	No 12-5 RM 110 (2015)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Compton	No. 2015-128	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dixville	No. 166-14	X	X	X	X	-	X	X	-	X
East Hereford	No. 241-14	-	X	X	X	-	-	-	X	X
Martinville	No. 2014-103	-	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint-Herménégilde	No. 244 2015	X	X	X	X	X	-	X	-	X
Saint-Malo	No. 390 2015	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Saint-Venant-de-Paquette	No. 14-310	-	X	X	-	-	X	-	-	-
Sainte-Edwidge-de-Clifton	No. R349-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stanstead-Est	No. 2015-03	-	X	X	-	-	-	X	X	-
Waterville	No. 557-2015	X	X	X	X	X	X	X	X	X



3.2 Avertisseurs de fumée

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels sauve des vies. Il est donc primordial que tous les logements des immeubles résidentiels de risques faibles et moyens en soient pourvus. Des visites de prévention incendie sont faites dans ces catégories de risques par les pompiers des SSI sur une fréquence de 4 ou 6 ans. Les visites aux 4 ans se font dans les secteurs où le déploiement des SSI est supérieur à 15 minutes. Malheureusement, on constate que malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation sur les avertisseurs de fumée, un trop grand nombre de résidences ou de logements ne sont toujours pas équipés d'appareils de détection fonctionnels (Tableau 3-2).

Tableau 3-2 : Inspections des risques faibles

Municipalités	Selon SCRSI			Visites de résidences 2018	Réalisation totale			Anomalies 2018					Résultats			
	NB total à visiter	Fréquence (année)	Nb à visiter / année		% de réalisation en 2018	Cumulatif depuis l'EEV du schéma révisé	% réalisation totale	Anomalies - avertisseurs de fumée		Anomalies - Détecteur de monoxyde de carbone ¹		Autres anomalies		Absence	Refus	Vacant/ Désaffecté
Barnston-Ouest	302	4 ou 6	50	40	80%	144	48%	12	30%	8	20%	2	5%	1	0	0
Coaticook	3 582	4 ou 6	597	629	105%	1721	48%	77	13%	68	12%	8	1%	29	2	20
Compton	1 124	4 ou 6	187	58	31%	280	25%	5	11%	3	7%	1	2%	10	4	0
Dixville	270	4 ou 6	45	48	107%	119	44%	5	10%	11	23%	0	0%	0	0	0
East Hereford	157	4 ou 6	26	28	108%	98	62%	5	18%	9	32%			0	0	0
Martinville	151	4 ou 6	25	2	8%	42	28%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0
St-Herménégilde	530	4 ou 6	88	99	113%	178	34%	12	17%	12	17%	0	0%	22	0	5
St-Malo	275	4 ou 6	46	51	111%	126	46%	7	27%	9	35%	2	8%	23	0	2
St-Venant	92	4 ou 6	15	0	0%	22	24%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	172	4 ou 6	29	23	79%	103	60%	10	44%	8	35%	4	17%	0	0	0
Stanstead-Est	342	4 ou 6	49	53	108%	148	43%	9	18%	6	12%	5	10%	2	0	2
Waterville	778	4 ou 6	128	135	106%	397	51%	26	20%	23	17%	5	4%	3	0	0
Total-MRC	7 775	4 ou 6	1 285	1166	91%	3378	44%	168	14%	157	14%	27	2%	90	6	29

¹ Les anomalies sur les détecteurs de monoxyde de carbone sont calculées sur le nombre total des portes visitées et non le nombre de portes devant posséder ce type de détection.

² Le calcul des anomalies est basé sur les portes visitées en excluant les absences, les refus de visites et les logements vacants.

Un nombre trop élevé (14%) de logements comportent des anomalies au niveau des avertisseurs de fumée. Le pourcentage d'anomalies concernant les détecteurs de monoxyde de carbone est aussi élevé (14%). Toutefois, nous constatons que les pourcentages d'anomalies (-5% pour les avertisseurs de fumée et -5% pour les détecteurs de monoxyde de carbone) sont moins élevés que par le passé. Des envois de lettre et des suivis sont maintenant effectués afin d'assurer que les anomalies constatées sont corrigées, c'est pourquoi nous constatons une baisse importante des anomalies rencontrées lors des visites de prévention. Les graphiques suivants représentent les différents taux d'anomalies rencontrées depuis 2014 (figures 3.1 et 3.2).

Figure 3-1 Avertisseurs de fumée manquants ou défectueux

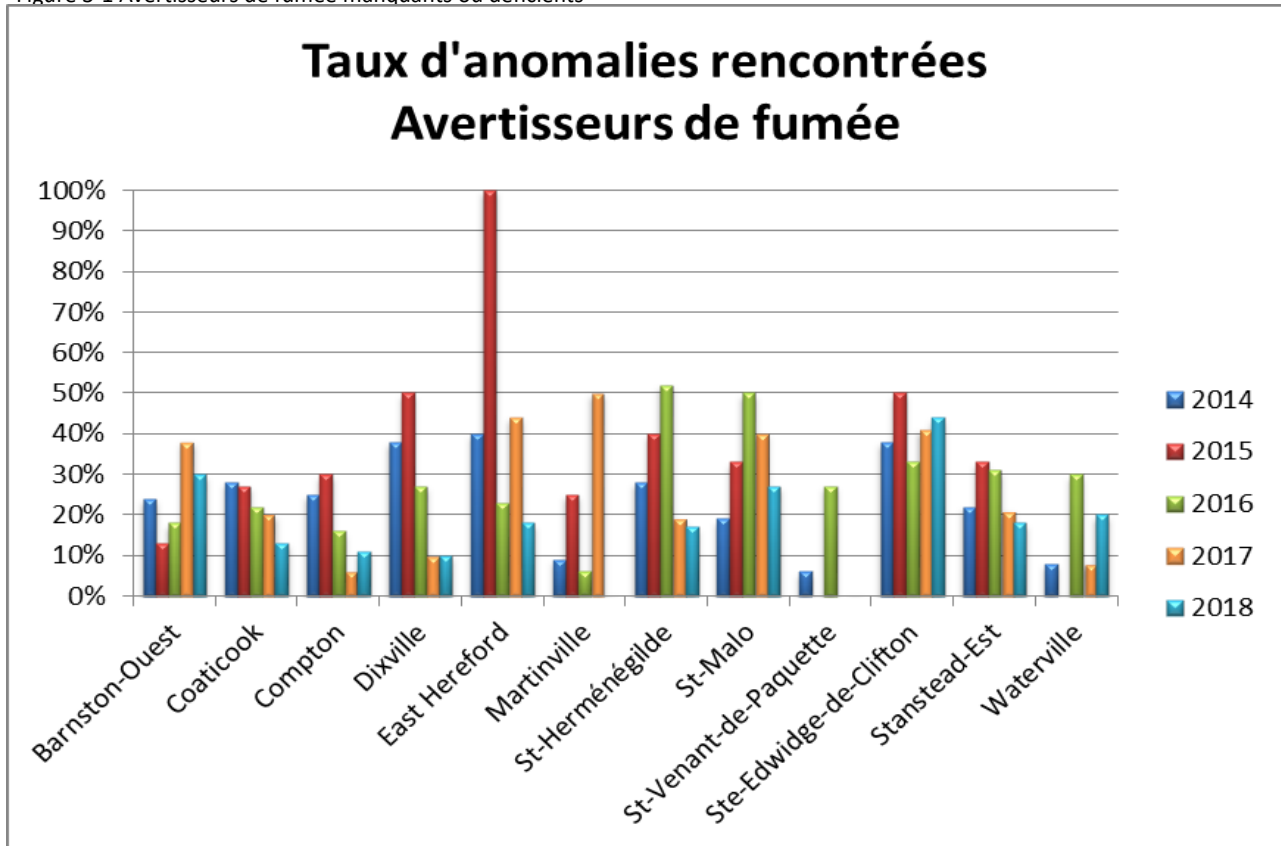
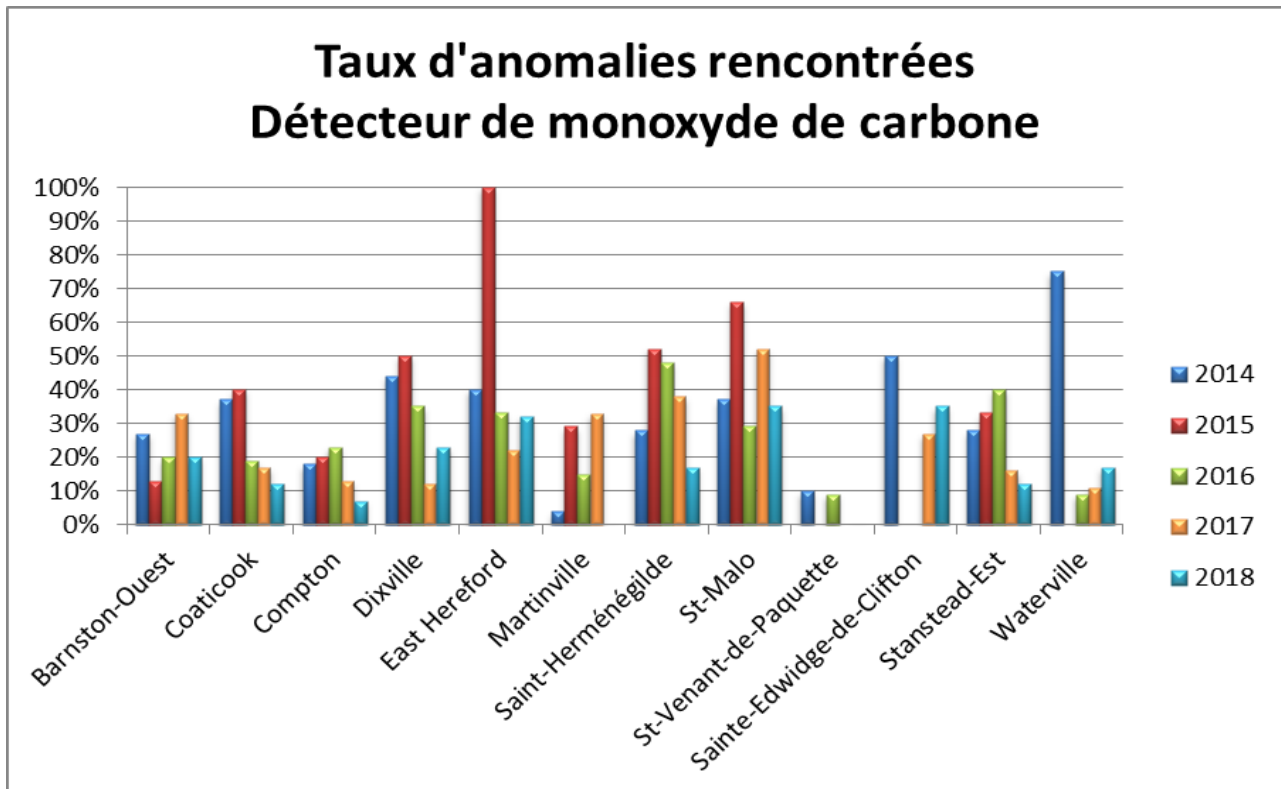


Figure 3-2 Détecteurs de monoxyde de carbone manquants ou défectueux



3.3 Situations particulières

Plusieurs situations comportant des dangers pour la santé physique et mentale de citoyens et des risques d'incendie sont à traiter par le département de la MRC de Coaticook un protocole d'entente entre le et la MRC de Coaticook a d'ailleurs été adopté en 2019. Celui-ci implique plusieurs acteurs du milieu, comme la Sûreté du Québec, le service ambulancier, les inspecteurs municipaux, le centre d'action bénévole, etc. Le tableau suivant démontre le nombre d'endroits où les techniciens en prévention incendie de la MRC de Coaticook ont dû se déplacer.

Tableau 3-3 : Risques particuliers

Municipalités	Encombrement	Insalubrité	Total
BAO	0	0	0
COA	3	7	10
COM	0	0	0
DIX	0	0	0
EAH	1	1	2
MAR	0	0	0
STH	0	0	0
STM	0	0	0
STV	0	0	0
STE	0	0	0
STA	0	0	0
WAT	3	2	5
Total	7	10	17

3.4 Inspection des risques plus élevés

L'inspection périodique des risques constitue un complément essentiel à la réglementation municipale. Le programme d'inspection des bâtiments à risque élevé et très élevé a débuté en 2008. Plusieurs anomalies ont été relevées, comme en témoigne le Tableau 3-4. Les rapports d'inspection ne constituent habituellement qu'un rapport de recommandations. Par contre, avec la réglementation municipale qui a été adoptée en 2014, il est possible d'obliger la mise en place de mesures correctives.



Tableau 3-4: Inspections préventives des risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés

Municipalités	Selon le SCRSI		Année 2018				Réalisation totale		
	Nb risques plus élevés visés	Nb d'inspections à effectuer par année	Inspections réalisées 2018	% de réalisation en 2018	Nb anomalies	Nb d'anomalies/bâtiment	Nb inspections depuis l'EEV du schéma révisé	% Réalisation depuis l'EEV du schéma révisé	Inspections restantes
BAO	88	17	5	29%	6	1,2	23	26%	65
COA	529	106	56	53%	219	3,9	193	37%	336
COM	310	62	12	19%	17	1,4	79	26%	231
DIX	98	20	9	45%	17	1,9	35	36%	63
EAH	63	13	7	54%	15	2,1	19	30%	44
MAR	38	8	12	150%	29	2,4	29	76%	9
STH	57	11	3	27%	1	0,3	17	30%	40
STM	92	18	9	50%	22	2,4	39	42%	53
STV	14	3	3	100%	6	2	6	43%	8
STE	122	24	14	58%	25	1,8	32	26%	90
STA	115	23	14	61%	29	2,1	34	30%	81
WAT	149	30	21	70%	53	2,5	61	41%	88
Total – MRC	1 675	335	165	49%	439	2,7	567	34%	1 108

À noter que les préventionnistes sont appelés de plus en plus fréquemment pour effectuer différents types de vérifications, que ce soit pour des cas d'accumulation, des vérifications d'installation de chauffage, de feux extérieurs, des problématiques majeures suite à la première visite effectuée par les pompiers etc. Voici un portrait des activités autres effectuées en 2018 par le département de prévention de la MRC de Coaticook.

Tableau 3-5 Portrait des demandes département de prévention de la MRC de Coaticook en 2018

Municipalités	Suivis d'intervention ²	Plaintes citoyens	Vérification feu à ciel ouvert	Calculs de capacité de salle	Plans d'évacuation	Lectures de plans	Permis de feu d'artifices	Non-conformité décorations	RCCI	Autres	Total
BAO	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	3
COA	2	0	2	0	0	5	3	1	5	1	19
COM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIX	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
EAH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
MAR	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
STH	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
STM	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
STV	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
STE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
STA	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
WAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	3	0	2	4	0	5	4	1	13	0	32

3.5 Exercices d'évacuation

Les exercices d'évacuation ont pour but de sensibiliser les responsables à mettre en pratique leur plan de sécurité incendie et de sensibiliser les occupants des bâtiments ciblés à connaître les actions à prendre lorsque l'alarme retentit. De plus, ils permettent aux pompiers de prendre connaissance des bâtiments dans lesquels ces exercices ont lieu. Ces exercices se font annuellement dans les garderies CPE, les écoles primaires et secondaires, les résidences pour personnes âgées. Elles se font aussi sur demande dans certains organismes et certaines industries.

Tableau 3-6 : Exercices d'évacuation

Municipalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017	2018
Barnston-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coaticook	7	13	16	23	21	23	20	21	32	32
Compton		7	8	7	7	5	5	5	5	4
Dixville	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
East Hereford			0	1	1	1	1	1	1	1
Martinville		3	3	3	3	3	3	3	4	4
St-Herménégilde	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St-Malo		1	1	1	1	1	1	1	1	1
St-Venant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stanstead-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Waterville		2	3	5	6	6	9	10	20	5
Total - MRC	9	28	33	42	41	41	41	43	65	49

3.6 Plans d'intervention

Dans le cadre du schéma révisé, 25 plans d'intervention sont prévus. Ces plans servent à mieux préparer les SSI advenant une intervention aux endroits où les plans d'interventions auront été produits et ils pourront servir lors des pratiques des services incendies.

Une nouvelle méthode a été déterminée afin de procéder à la conception des plans d'intervention. La compilation des informations et la fiche contenant le plan ont été simplifiées, ce qui facilite la production des plans et celle-ci est faite directement dans le logiciel CAUCA et est donc disponible pour les 3 SSI présents sur le territoire de la MRC par consultation via l'application SURVI-Mobile ou la fiche s'imprimant directement à la caserne lors des appels.

Municipalités	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	St-Herménégilde	St-Malo	St-Venant-	Ste-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Total
Nombre de plans	13	187	149	18	16	11	10	16	2	21	7	18	468

3.7 Programme de sensibilisation du public

Plusieurs actions de sensibilisation ont été posées au cours de l'année 2018. Ces activités ne sont pas systématiquement comptabilisées. Il est donc difficile de dresser un portrait précis des actions qui ont été réalisées. Le Tableau 3-7 présente la plupart des actions qui ont été faites au cours de la dernière année.

Tableau 3-7 : Activités de sensibilisation en sécurité incendie sur le territoire de la MRC en 2018

Activités de prévention et de sensibilisation du public	MRC de Coaticook	Régie incendie de Coaticook	SSI de Compton	SSI de Waterville	SSI de St-Isidore-St-Malo	SSI de Beecher Falls
Formations sur demande (ex : extincteurs portatifs, plan de mesures d'urgence, etc.) aux entreprises et organismes	X		X			
Kiosque d'information annuel à la Fête régionale de la Famille	X					
Organisation et/ou participation à un Sécurijour	X	X				
Exercices d'évacuation annuels dans les écoles, résidences pour personnes âgées, industries, pensionnats, OMH, édifices publics, garderies CPE et résidence pour personnes handicapées	X	X	X	X	X	X
Article mensuel ou bimensuel dans les journaux des municipalités locales et/ou régional	X	X	X	X	X	X
Activités de sensibilisation dans le service d'animation estivale	X	X		X	X	X
Portes ouvertes pour les garderies et maternelles	X	X	X	X		
Collecte de Sang des pompiers		X				
Visite de prévention dans les résidences	X	X	X	X	X	X
Présence lors de la Saint-Jean Baptiste		X				
Activités de sensibilisation du public lors de la semaine de prévention	X		X	X		
Visite de prévention dans les écoles, dans les campings, dans les garderies	X	X	X	X	X	
Tenue de l'activité annuelle « Pompier d'un jour »			X			
Prévention sur les feux d'artifice et sur les feux à ciel ouvert			X			
Visite des garderies avec jeux pour enfants	X		X	X		
Tenue d'une journée thématique sur la prévention incendie a eu lieu au centre des Loisirs de Saint-Malo					X	
Présence dans les rues à l'Halloween		X	X	X		

4 INTERVENTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

4.1 Type d'interventions

On dénombre 290 interventions sur l'ensemble de la MRC de Coaticook pour l'année 2018, dont 24% sont attribuables à des incendies. Ce total exclut le nombre de sorties pour les appels d'entraide des SSI voisins. Le Tableau 4-1 présente la nature des interventions où les différents services incendie ont été appelés à intervenir, et ce pour chacune des municipalités. Les données sommaires des interventions de 2014 à 2017 y sont également présentées à titre de comparatif. On note une hausse considérable du nombre total d'interventions de l'ordre de 9% par rapport à 2017.



Tableau 4-1 : Interventions des SSI en 2018

Types d'interventions	Barnston-Ouest	Coaticook	Compton	Dixville	East Hereford	Martinville	Saint-Herménégilde	Saint-Malo	Saint-Venant	Sainte-Edwidge	Stanstead-Est	Waterville	Hors MRC	Total 2018	% des interventions	Interventions 2017	Interventions 2016	Interventions 2015	Interventions 2014
11-Feu extérieur sans perte	2	3	1	1	0	0	2	0	1	1	3	0	0	14	5%	11	6	7	7
12-Feu de véhicule	0	3	2	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	9	3%	2	8	10	9
14- Feu extérieur avec propagation bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	1	0
15-Feu de cheminée sans perte	0	6	2	2	0	1	1	0	0	1	0	4	0	17	6%	11	7	16	20
16-Feu de bâtiment	2	13	4	2	0	1	1	2	0	1	2	1	0	29	10%	22	15	19	15
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0	0	1
Début d'incendie sans perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	1	2	1
Feu équipement industriel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1%	0	2	0	2
Total incendies :	4	25	9	6	1	2	4	3	1	3	5	8	0	71	24%	46	39	55	55
Accident de la route/ Désincarcération	0	4	10	0	2	1	5	0	0	0	4	4	0	30	10%	39	40	30	32
Alarme incendie en fonction	3	29	10	2	0	1	1	2	0	0	2	15	0	65	22%	76	62	56	60
Alarme monoxyde de carbone	0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2%	5	6	7	9
Assistance au public	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1%	1	0	0	1
Assistance aux ambulanciers / SQ	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	5	2%	5	6	5	6
Désastre naturel	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1%	0	1	1	1
Déversement	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1%	2	1	3	0
Fuite de gaz	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	1%	0	2	0	1
Installation électrique	2	6	5	1	0	1	2	2	0	0	4	14	0	37	13%	30	13	19	13
Premiers répondants	0	0	0	0	6	0	17	0	3	0	0	0	0	26	9%	25	21	21	29
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1%	1	0	3	9
Sauvetage hors route	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1%	13	5	3	N/D
Vérification odeur de gaz ou fumée	2	17	6	0	0	0	0	0	0	1	1	6	0	33	11%	22	27	22	35
Erreur répartition	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1%	N/D	N/D	N/D	N/D
Total autres interventions :	9	69	38	4	8	3	25	5	3	2	13	40	0	219	76%	219	184	172	199
Total 2018	13	94	47	10	9	5	29	8	4	5	18	48	0	290	100%	265	223	227	254
Total 2017	5	77	52	9	9	2	32	9	3	4	17	45	5	265	100%	223	-	-	-
Total 2016	6	80	48	5	8	5	24	2	2	5	7	30	23	223	100%	227	223	227	254

Le tableau suivant définit le nombre d'interventions par caserne desservant le territoire de la MRC de Coaticook.

Tableau 4-2 : Total intervention par caserne

Types d'intervention	Coaticook	Compton	Waterville	Beecher Falls	Massawippi	Sherbrooke	St-Isidore-St-Malo	Stanstead	Total
11- Feu extérieur sans perte	5	1	0	2	1	0	1	4	14
12- Feu de véhicule	4	1	1	1	1	0	1	0	9
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15- Feu de cheminée sans perte	10	3	4	0	0	0	0	0	17
16- Feu de bâtiment	17	4	1	0	2	1	2	2	29
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début d'incendie sans perte	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Feu équipement industriel	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Total incendies :	36	9	8	3	4	1	4	6	71
Accident de la route/ Désincarcération	4	11	3	7	3	1	0	1	30
Alarme incendie en fonction	31	11	14	1	4	1	2	1	65
Alarme monoxyde de carbone	3	3	0	0	0	0	0	0	6
Assistance au public	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Assistance aux ambulanciers / SQ	1	1	0	0	3	0	0	0	5
Désastre naturel	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Déversement	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Fuite de gaz	2	0	0	0	0	0	1	0	3
Installation électrique	8	6	14	1	3	0	2	3	37
Premiers répondants	0	0	0	26	0	0	0	0	26
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Sauvetage hors route	2	1	0	0	0	0	0	0	3
Vérification odeur de gaz ou fumée	19	6	5	0	2	1	0	0	33
Erreur répartition	1	0	0	0	3	0	0	0	4
Total autres interventions	73	42	36	35	19	3	5	6	219
Total	109	51	47	38	22	4	9	12	290

Le tableau suivant présente le nombre d'entraides survenues entre les SSI ayant à intervenir sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Tableau 4-3: Entraides des SSI en 2018

SSI	Beecher Falls	Coaticook	Compton	RIME	St-Isidore-St-Malo	Sherbrooke	Stanstead	Waterville	Total
Beecher Falls	0	3	0	0	2	0	0	0	5
Coaticook	0	0	3	2	1	0	1	0	7
Compton	0	12	2	0	0	0	0	6	0
RIME	0	0	0	5	0	0	0	0	5
St-Isidore-St-Malo	0	1	2	0	0	0	0	0	3
Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Waterville	0	1	17	N/A	N/A	N/A	N/A	3	21
Total	0	17	24	7	3	2	1	9	61



4.2 Déploiement des services incendie

Le délai d'intervention est défini comme étant la durée écoulée entre l'ignition et le moment où les pompiers appliquent l'agent extincteur. Ce délai est un des facteurs importants qui est directement relié aux pertes matérielles. Une intervention effectuée en moins de 10 minutes (délai favorable) devrait permettre, s'il y a lieu, le sauvetage de personnes restées prisonnières à l'intérieur d'un bâtiment en flamme. Une intervention réalisée entre 10 et 15 minutes (délai compatible) présente théoriquement toutes les chances de se solder par le confinement de l'incendie à l'intérieur de son lieu d'origine. Une intervention effectuée dans délai préjudiciable (plus de 15 minutes) résulte généralement par une perte totale du bâtiment et il y a des chances que le feu se propage à d'autres bâtiments.

Le Tableau 4-4 et la Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité démontrent le temps de déploiement dans chacune des municipalités. Tous les types d'intervention ont été comptabilisés dans ce tableau, lorsque les données étaient disponibles (excepté les appels pour premiers répondants du SSI de Beecher Falls). On constate des disparités quant à la façon de compléter les rapports d'intervention : certains inscrivent l'heure d'arrivée du premier camion autopompe alors que d'autres indiquent l'heure où la force de frappe (8 ou 10 pompiers) est atteinte. Les données proviennent des cartes d'appel de la centrale 911, lorsque disponible, ou du rapport d'intervention rédigé par le directeur du service incendie. L'accès à toutes les cartes d'appels permettrait de compiler les données plus précisément et de manière uniforme.

Tableau 4-4 : Temps de déploiement par municipalité en 2018

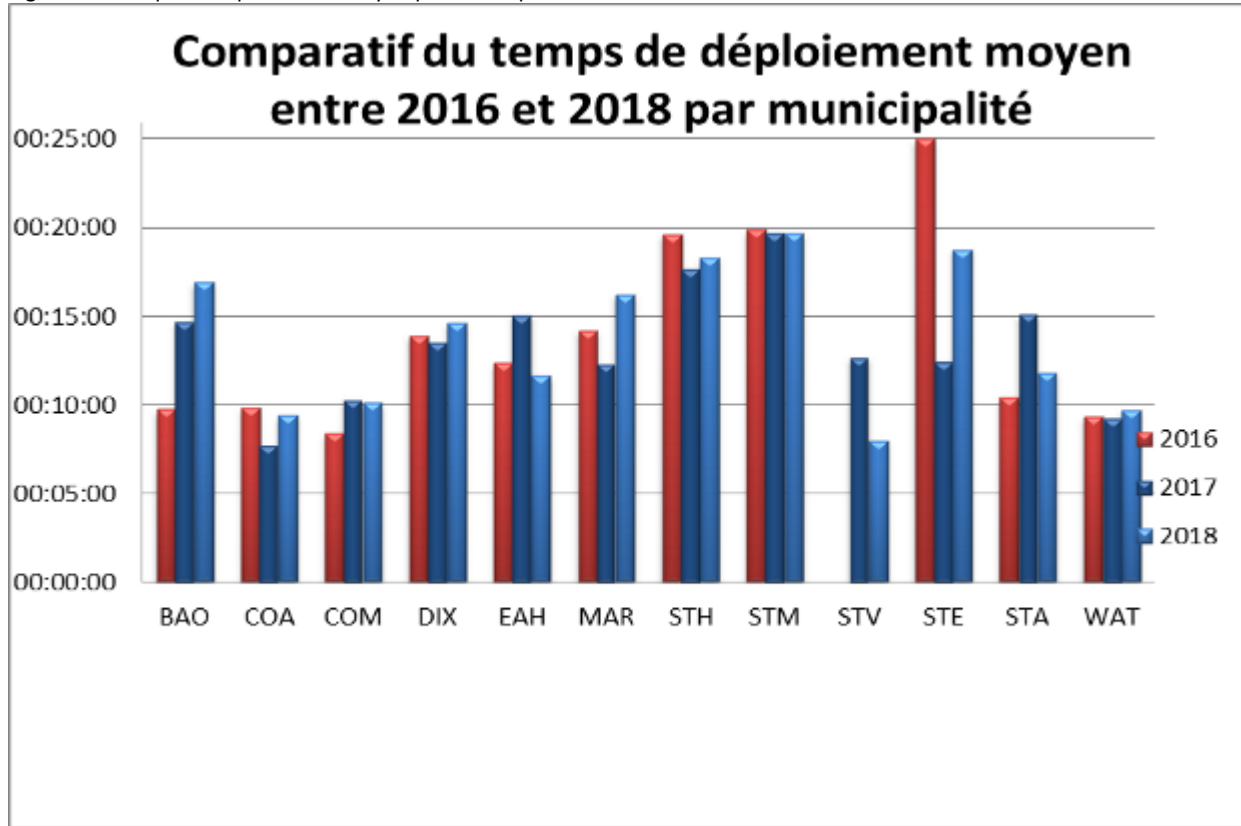
Municipalités	Nombre d'appels total	Nombre d'interventions ayant rencontré un délai de réponse de					Temps de réponse moyen (mm : ss)	% de réponse favorable (< 10 min)*	% réponse compatible (< 15 minutes) ¹
		<10 min	10-15 min	> 15 min	Appels annulés	Non déterminé			
Barnston-Ouest ²	13	1	-	1	-	11	16:55	50%	50%
Coaticook	94	41	9	7	21	16	09:25	72%	88%
Compton	47	21	11	3	4	8	10:08	60%	91%
Dixville	10	-	5	3	2	-	14:38	0%	63%
East Hereford	9	3	5	1	-	-	11:38	33%	89%
Martinville	5	-	1	3	1	-	16:14	0%	80%
St-Herménégilde ³	29	3	2	20	3	1	18:18	12%	20%
St-Malo	8	2	-	-	2	4	19:42	100%	100%
St-Venant	4	-	1	3	-	-	07:57	0%	25%
Ste-Edwidge	5	-	-	4	1	-	18:45	0%	0%
Stanstead-Est ²	17	1	1	-	-	15	11:49	50%	100%
Waterville	48	15	7	3	7	16	09:45	60%	88%
Total :	290	88	42	48	41	71	13:46	50%	73%
Comparatif 2017	265	75	48	50	82	10	12:24	43%	71%

¹ Les appels annulés et non déterminés ne sont pas inclus dans le total d'appels pour le calcul de la moyenne.

² Plusieurs données ont été perdues suite à la création de la RIME, c'est pourquoi il n'a pas été possible de compiler les données en 2018.

³ Le SSI de Beecher Falls intervient sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Herménégilde comme premier répondant. C'est pourquoi nous retrouvons un nombre important d'appels dans la colonne « > 15 min ».

Figure 4-1 Temps de déploiement moyen par municipalité



4.3 Nombre de pompiers par appel

Le Tableau 4-5 présente le nombre moyen de pompiers qui sont intervenus pour chaque type d'intervention. Note : on ne possède pas l'information sur l'heure d'arrivée de tous ces pompiers. Il est donc impossible d'évaluer si la force de frappe est arrivée dans les délais prescrits au SCRSI.

Tableau 4-5 : Nombre moyen de pompiers par appel en 2018

Type d'interventions	BAO ¹	COA	COM	DIX	EAH	MAR	STH	STM	STV	STE	STA	WAT	Moyenne générale
11- Feu extérieur sans perte	-	13	9	15	-	-	19	-	15	6	-	-	13
12- Feu de véhicule	-	11	12	17	15	-	-	6	-	-	-	12	12
14- Feu extérieur, propagé à un bâtiment	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15- Feu de cheminée sans perte	-	18	10	16	-	6	14	-	-	18	-	10	13
16- Feu de bâtiment	15	21	8	25	-	8	22	18	-	19	28	10	17
Feu extérieur avec SOPFEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début d'incendie sans perte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Feu d'équipement industriel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	14
Moyenne incendie	15	16	10	18	15	7	18	12	15	14	28	12	15
Accident de la route / Désincarcération	-	11	7	-	7	8	8	-	-	-	-	9	8
Alarme incendie	-	14	6	10	-	8	11	8	-	-	-	7	9
Alarme monoxyde de carbone	-	5	6	9	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Assistance au public	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
Assistance aux ambulanciers / SQ	4	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	5
Désastre naturel	-	4	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Déversement	-	8	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Fuite de gaz	-	13	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	11
Installation électrique	-	4	5	10	-	3	4	9	-	-	-	7	6
Premiers répondants	-	-	-	-	3	-	4	-	4	-	-	-	4
Sauvetage nautique/hauteur/espace clos	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Sauvetage hors route	-	10	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
Vérification / odeur de fumée	-	10	9	-	-	-	-	-	-	15	-	6	10
Moyenne autres interventions	4	9	7	10	5	6	7	8	4	10	N/D	7	8
Moyenne générale 2018 :	10	13	9	14	10	7	13	10	10	12	28	9	12
Moyenne générale 2017 :	12	14	11	18	6	10	14	10	7	15	13	10	13

Le schéma de couverture de risques demande un minimum de 8 ou 10 pompiers pour les incendies de bâtiments de risque faible et moyen et de 12 ou 14 pompiers pour les incendies des risques élevés et très élevés. Le minimum requis pour les appels nécessitant les pinces de désincarcération est de 8 pompiers.

4.4 Répartition des appels

La répartition des appels en fonction de l'heure est un élément important à considérer pour l'obtention de la force de frappe. Les services incendie ne comptent aucun pompier ni officier à temps plein. Comme ceux-ci occupent également un autre emploi, et ce pas nécessairement dans leur municipalité de résidence, leur disponibilité peut varier en fonction de la période du jour ou de la nuit. Le Tableau 4-6 présente la répartition des appels en fonction de la période du jour, pour chacune des municipalités.

Tableau 4-6: Répartition des appels en fonction de l'heure en 2018

Municipalités	Nb d'appels total 2018	Jour (7h-16h)		Soir (16h-23h)		Nuit (23h-7h)	
		Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement	Nombre d'appels	Temps de déploiement
BAO	13	9	N/D	4	N/D	0	N/D
COA	94	42	08:38	38	10:06	14	09:30
COM	47	21	08:37	20	11:03	6	10:52
DIX	10	5	13:29	4	16:40	1	13:06
EAH	9	4	12:15	4	11:00	1	11:00
MAR	5	4	16:07	1	16:34	0	N/A
STH	29	11	16:13	8	21:27	10	19:17
STM	8	4	09:34	2	06:20	2	N/D
STV	4	2	17:30	0	N/A	2	20:00
STE	5	1	17:09	2	16:11	2	19:56
STA	18	12	N/D	4	N/D	2	N/D
WAT	48	23	09:24	17	09:32	8	14:52
Total 2018 :	290	138	12:53	104	13:12	48	14:49
%	100%	48%		36%		17%	
Total 2017 :	265	118	12:58	103	14:25	44	12:54
%	100%	45%		39%		17%	

Ces interventions sont aussi incluses dans les colonnes « jour, soir et nuit »

Le tableau suivant présente le nombre de fois où la force de frappe a été atteinte par rapport au nombre de fois où elle était requise en vertu des tableaux de déploiement du schéma révisé.

Tableau 4-7- Moyenne temps d'arrivée de la force de frappe

Municipalités	BAO	COA	COM	DIX	EAH	MAR	STH	STM	STV	STE	STA	WAT	Moyenne MRC
Nombre d'interventions ayant nécessité une force de frappe	2/2	24/25	3/4	4/4	N/A	1/2	1/1	2/2	N/A	3/3	2/2	6/9	48/54
Pourcentage de force de frappe atteinte	N/D	96%	75%	100%	N/A	50%	100%	100%	N/A	100%	N/D	67%	89%
Temps moyen force de frappe SSI	16:55	10:54	16:22	15:10	N/A	N/D	25:07	23:38	N/A	24:17	15:00	13:50	17:55
Temps moyen force de frappe complète	32:54	20:41	20:47	28:38	N/A	31:48	41:33	30:08	N/A	27:27	27:55	20:03	27:47

Le temps de mobilisation des SSI représente le moment du déclenchement du service incendie par le centre d'appels au moment du départ des véhicules d'intervention de la caserne (10-16)

Tableau 4-8 – Temps de mobilisation des SSI en 2018

SSI	Jour	Soir	Nuit	Moyenne
Coaticook	05:42	05:28	06:09	05:46
Compton	04:53	05:34	05:16	05:14
Waterville	07:14	06:20	07:16	06:56
SSI hors de la MRC				
Beecher Falls	04:05	03:33	05:20	04:19
RIME	Information non disponible¹			
St-Isidore/St-Malo	03:03	04:19	05:39	03:41
Sherbrooke	Entre 30 secondes à 1 minute en tout temps			
Moyenne 2018	04:59	05:02	06:00	05:20
Moyenne 2017	04:27	04:37	06:26	05:09

¹ Informations non disponible dû au fait que des données ont été perdues suite à la création de la nouvelle Régie



5 INCENDIES

5.1 Nombre et types d'incendies

Dans cette section, seuls les incendies faisant l'objet de déclaration auprès du MSP ont été utilisés pour le calcul des statistiques. On note toutefois que, bien que ces déclarations soient obligatoires selon l'article 34 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, certaines n'ont pas été effectuées (Tableaux 5-1, 5-2).

Tableau 5-1 : Types d'interventions nécessitant un DSI sur le territoire de la MRC en 2018

Types d'incendies	Nombre d'événements	% incendie	Nombre de DSI complétés	% des DSI complétées ⁵
11- Feu extérieur sans perte	9	15%	8	89%
12- Feu de véhicule	9	13%	9	100%
13- Feu extérieur avec perte	0	0%	N/A	N/A
15- Feu de cheminée sans perte	17	25%	17	100%
16- Feu de bâtiment	29	44%	29	100%
Début d'incendie sans perte	0	0%	N/A	N/A
Feu extérieur avec SOPFEU	0	0%	N/A	N/A
Feu d'équipement industriel	2	3%	2	100%
Total :	66	100%	65	99%

Tableau 5-2 : DSI complétés par municipalités en 2018

Municipalités	Nombre d'événements	% Incendie	Nombre DSI complétés	% DSI complétés
BAO	3	5%	3	100%
COA	25	38%	25	100%
COM	9	14%	9	100%
DIX	5	8%	5	100%
EAH	1	2%	1	100%
MAR	2	3%	2	100%
STH	3	5%	3	100%
STM	3	5%	3	100%
STV	1	2%	1	100%
STE	3	5%	3	100%
STA	3	5%	2	66%
WAT	8	12%	8	100%
Total :	66	100%	65	99%

⁵ Selon les données disponibles au 20 mars 2018.

Le Tableau 5-3 témoigne tristement cette année, que la MRC de Coaticook se trouve au-dessus de la moyenne québécoise avec un taux de 3,6 incendies par 1000 habitants par rapport à 2,1 au niveau provincial. La Ville de Coaticook obtient un taux d'incendie légèrement inférieur à sa catégorie (5 000 à 25 000 habitants) avec 2,7 incendies par 1000 habitants, alors que la moyenne provinciale est de 2,8 incendies par 1000 habitants.

Tableau 5-3 : Nombre d'incendies par 1000 habitants en 2018

Municipalités	Nombre d'incendies	Population	Taux d'incendie par 1000 habitants
BAO	3	594	5,1
COA	25	9 183	2,7
COM	9	3 274	2,8
DIX	5	698	7,2
EAH	1	281	3,6
MAR	2	471	4,3
STH	3	689	4,4
STM	3	490	6,1
STV	1	96	10,4
STE	3	506	5,9
STA	3	616	4,9
WAT	8	2 109	3,8
Total 2018	66	19 007	3,5
Total 2017	46	19 010	2,4
Total 2016	39	18 933	2,1
Total 2015	55	18 933	2,9
Total 2014	57	18 931	3,1
Moyennes du Québec en 2015 (selon rapport statistiques 2015):			
2,1 incendies au Québec			
1,8 incendies en Estrie			

5.2 Pertes matérielles et humaines

Malheureusement, une personne s'est blessée lors d'un début d'incendie dans un garage résidentiel détaché en 2018.

De plus, 41% des incendies se sont soldés par des pertes matérielles. Le Tableau 5-4 présente les pertes reliées aux incendies pour chacune des municipalités. 12 incendies majeurs sont survenus en 2018 sur le territoire de la MRC de Coaticook, ceux-ci ayant causé pour plus de 100 000\$ en pertes chacun ou ayant complètement démoli les bâtiments.

Les pertes matérielles par personne (220,71\$/habitant) sont de loin les plus hautes des cinq dernières années. Elles sont également nettement supérieures à la moyenne de la province (54\$/habitant), ainsi qu'à la moyenne des municipalités de 5000 à 25 000 habitants (87\$/habitant). Nous pouvons donc dire que l'année 2016 a été désastreuse du côté des incendies de bâtiments et des pertes matérielles, car le nombre d'incendies a augmenté de 30% par rapport à 2017. Espérons qu'avec tous les efforts de prévention mis en œuvre chaque année, cette tendance retourne à la baisse à partir de 2019.

Tableau 5-4 : Pertes reliées aux incendies en 2018

Municipalités	Nombre d'incendies			Pertes en bâtiment	Pertes matérielles en contenu	Pertes totales	Décès	Pertes animales	Blessé	Perte / habitant
	Avec perte	Sans perte	Total							
BAO	2	1	3	619 500\$	350 000\$	969 500\$	0	150	0	1632,16\$
COA	13	12	25	423 100\$	130 115\$	553 215\$	0	250	1	60,24\$
COM	4	5	9	475 100\$	152 000\$	627 100\$	0	0	0	191,54\$
DIX	2	3	5	175 306\$	208 000\$	383 306\$	0	80	0	549,15\$
EAH	0	1	1	0\$	0\$	0\$	0	0	0	0\$
MAR	1	1	2	48 600\$	0\$	48 600\$	0	0	0	103,19\$
STH	1	2	3	359 000\$	359 600\$	718 600\$	0	180	0	1 042,96\$
STM	2	1	3	467 100\$	151 140\$	618 240\$	0	135	0	1 261,71\$
STV	0	1	1	0\$	0\$	0\$	0	0	0	0\$
STE	1	2	3	78 500\$	20 000\$	98 500\$	0	0	0	204,55\$
STA	2	1	3	153 000\$	23 000\$	176 000\$	0	15	0	285,71\$
WAT	1	7	8	2 000\$	0\$	2 000\$	0	0	0	0,95\$
Total 2018 :	29	37	66	2 801 206\$	1 393 855\$	4 195 061\$	0	810	1	220,71\$
Total 2017 :	22	24	46	1 845 000\$	-	-	0	N/D	1	97,05\$
Total 2016 :	15	24	39	982 100\$	-	-	0	N/D	1	51,87\$
Total 2015 :	17	38	55	1 283 300\$	-	-	0	N/D	0	67,67\$
Total 2014 :	15	43	57	1 549 550\$	-	-	0	N/D	0	81,85\$
Moyenne du Québec en 2015 :				57 \$ (Moyenne générale) (2015) 136 \$ (moins de 5000 habitants) 87 \$ (5 000 à 25 000 habitants)						

5.3 Incendies par catégorie de bâtiment

On constate que la majorité des incendies avec pertes se sont déclarés dans des bâtiments à risque faible (63%). Toutefois, 8 incendies ont touché des bâtiments agricoles, soit près de 20 % des incendies de 2018, pour 60 % des pertes totales. Il est donc primordial de poursuivre les efforts de prévention dans ce milieu.

Tableau 5-5 : Répartition des incendies de bâtiments en 2018 selon le niveau de risque

Niveau de risque	Nombre d'incendies	Pourcentage
1-Faible	30	63%
2-Moyen	1	2%
3- Élevé	4	8%
3- Élevé (bâtiments agricoles)	8	17%
4-Très élevé	5	10%
Total :	48	100%

Note : Les feux d'installation électrique, de véhicules et les feux extérieurs ne sont pas inclus.

Malgré le fait que la plupart des incendies surviennent dans le secteur résidentiel, les pertes causées par un incendie dans les secteurs agricoles, commerciaux et industriels sont en général beaucoup plus élevées que celles résultant d'un incendie de bâtiment résidentiel (Tableau 5-6).

Tableau 5-6 : Répartition des pertes en 2018 en fonction du niveau de risque des bâtiments

Niveau de risque	Nb d'incendies	Total des pertes	%
Faible	30	776 760\$	18,52%
Moyen	1	515\$	0,01%
Élevé	4	472 300\$	11,26%
Élevé (bâtiments agricoles)	8	2 936 986\$	70,01%
Très élevé	5	8 500\$	0,20%
Total :	48	4 195 061\$	100%

5.3 Analyse des incendies de bâtiments

Une bonne compréhension des conditions qui sont à l'origine des sinistres permet de mieux cibler les mesures à mettre en place afin d'éviter que ceux-ci ne se reproduisent. L'analyse des incendies regroupe donc toutes les opérations visant la localisation du lieu d'origine et la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI). Tous les événements jugés majeurs devraient faire l'objet d'une analyse. Les statistiques présentées dans cette section proviennent des rapports DSI transmis au MSP.

Le Tableau 5-7 démontre que les causes d'incendie sont très partagées. Les sources de chaleur ayant initié ou entretenu l'incendie sont aussi variées et sont présentées au Tableau 5-8. Le Tableau 5-9 démontre les pertes reliées aux incendies selon les sources de chaleur.

Tableau 5-7 : Causes des incendies de bâtiments avec perte en 2018 ayant fait l'objet d'un DSI

Causes	2018		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Combustion spontanée	2	7%	2	9%
Défaillance mécanique ou électrique	10	32%	10	46%
Défaut de conception	3	10%	0	0%
Accidentelle	0	0%	0	0%
Défaut d'installation	0	0%	0	0%
Erreur humaine	2	7%	3	14%
Indéterminée	3	10%	1	5%
Mauvais entretien	1	3%	0	0%
Mauvaise utilisation d'un équipement	1	3%	0	0%
Suspecte ou volontaire	4	13%	2	9%
Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	3	10%	4	18%
Naturelle	0	0%	0	0%
Feu d'équipement industriel	2	7%	0	0%
Total :	31	100%	22	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte, les feux de véhicules et les feux d'installation électrique ne sont pas inclus.

Les tableaux suivants comparent les sources de chaleur et pertes par sources de chaleur par rapport à 2017. L'électricité est la source de chaleur la plus importante et celle ayant causé le plus de dommages en 2018.

Tableau 5-8 : Répartition des sources de chaleur associées aux incendies de bâtiments en 2018

Source de chaleur	2018		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Allumette, briquet	2	7%	0	0%
Appareil de chauffage fixe	3	10%	1	5%
Appareil de cuisson	2	7%	2	9%
Appareil électrique	3	10%	2	9%
Article de fumeur	2	7%	0	0%
Câbles et fils électriques	3	10%	4	18%
Cendres chaudes	1	3%	1	5%
Chalumeau	1	3%	0	0%
Combustion spontanée	1	3%	1	5%
Échangeur d'air	1	3%	0	0%
Hache paille	1	3%	0	0%
Indéterminé	3	10%	3	14%
Plaque chauffante	1	3%	0	0%
Lumière/Ampoule	1	3%	0	0%
Procédé industriel	2	7%	0	0%
Sécheuse	0	0%	1	5%
Soudure	0	0%	1	5%
Suspect/criminel	3	10%	2	9%
Système de ventilation	0	0%	1	5%
Thermostat	1	3%	0	0%
Véhicule dans un bâtiment	0	0%	2	9%
Total :	31	100%	22	100%

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

Tableau 5-9 : Répartition des causes et des sources de chaleur associées aux incendies en 2018 ayant fait l'objet d'un DSI

Cause et source de chaleur	Nombre	Pertes 2018	% des pertes	Nombre 2017	Pertes 2017
Allumette, briquet	1	100\$	0%	0	0\$
Appareil de chauffage fixe	3	277 500\$	6,6%	1	266 900\$
Appareil de cuisson	2	22 000\$	0,5%	0	0\$
Appareil électrique	3	970 000\$	23,1%	2	101 300\$
Article de fumeur	2	138 515\$	3,3%	0	0\$
Chalumeau	1	300\$	0%	0	0\$
Câbles et fils électriques	3	1 068 690\$	25,5%	4	1 025 500\$
Cendres chaudes	1	50\$	0%	1	120 000\$
Combustion spontanée	1	718 600\$	17,1%	1	10 000\$
Échangeur d'air	1	2 000\$	0,1%	0	0\$
Hache paille	1	338 806\$	8,1%	0	0\$
Indéterminé	4	385 300\$	9,2%	1	10 000\$
Lumière/ampoule	1	172 000\$	4,1%	0	0\$
Plaque chauffante	1	3 000\$	0,1%	0	0\$
Procédé industriel	2	0\$	0%	0	0\$
Suspecte/criminelle	3	98 100\$	2,3%	2	46 300\$
Thermostat	1	100\$	0%	0	0\$
Total :	31	4 195 061\$	100%	12	1 570 000\$

Note : Les feux de cheminée sans perte ne sont pas inclus.

5.4 Valeur du matériel sauvé lors d'incendies

Il est intéressant de regarder les pertes matérielles par municipalités par rapport aux bâtiments qui ont été sauvés. La prévention et l'efficacité des interventions des SSI ne cessent de s'améliorer grâce au perfectionnement de la formation et de l'entraînement des pompiers et l'acquisition d'équipements plus performants. Ces facteurs font en sorte qu'il est possible de sauver les bâtiments et que les pompiers ne sont plus seulement considérés comme des « sauveurs de solages ». Aussi, grâce à la sensibilisation du public, les citoyens sont plus réactifs à demander les services d'urgence via le 911 rapidement. Tous ces aspects font en sorte d'aider à diminuer les pertes reliées aux incendies d'année en année. Le tableau suivant porte donc sur les incendies de bâtiments et ce qui a pu être sauvé suite à ceux-ci.



Tableau 5-10 : Perte versus les préservations de matériel

Municipalités	Pertes	Valeur des bâtiments	Sauvegardes ¹
BAO	800 000\$	800 000\$	0\$
COA	555 265\$	6 533 700\$	5 978 435\$
COM	631 000\$	1 559 600\$	928 600\$
DIX	383 306\$	383 306\$	383 306\$
EAH	0\$	N/A	N/A
MAR	48 600\$	48 600\$	0\$
STH	718 600\$	718 600\$	0\$
STM	618 240\$	618 240\$	0\$
STV	0\$	N/A	N/A
STE	98 500\$	98 500\$	0\$
STA	176 000\$	176 000\$	0\$
WAT	2 000\$	76 900\$	74 900\$
Total :	4 195 061\$	11 013 446\$	6 818 385\$

¹ Excluant les incendies d'équipements industriels sans perte

5.5 Alarmes incendie

Chaque année, les SSI reçoivent plusieurs appels pour des systèmes d'alarme incendie en fonction. En 2018, les 65 appels pour des alarmes incendie en fonction représentent 22% du nombre total d'appels. Malgré le fait que plusieurs d'entre elles auraient pu être évitées, elles sont tout de même en baisse de 15% par rapport à 2017.

Le tableau suivant démontre quelles ont été les causes de ces appels. Lorsque non fondées, ces alarmes engendrent des coûts importants aux municipalités étant donné les effectifs qu'elles monopolisent ainsi que des déplacements des SSI loin des urgences véritables. Il est donc important de faire de la sensibilisation à cet effet, sans toutefois décourager l'installation de ce type de système qui a peut faire une grande différence en cas d'incendie.

Tableau 5-11 : Causes des alarmes incendie

Causes	Nombre 2018	Pourcentage du nombre d'alarmes incendie	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés	Risques très élevés	Comparatif 2017
Baisse pression système gicleurs	3	5%	0	0	1	2	4
Défectuosité système d'alarme	9	14%	2	1	1	5	17
Erreur humaine	11	17%	0	0	0	11	2
Fumée de cuisson	13	20%	7	1	0	5	15
Fumée appareil de chauffage	1	2%	0	0	1	0	1
Maintenance système d'alarme	4	6%	0	0	1	3	8
Mauvais emplacement du système de détection	0	0%	0	0	0	0	1
Panne électrique	3	5%	1	0	2	0	3
Travaux, entretien ménager	8	12%	0	0	1	7	5
Volontaire	1	2%	0	0	0	1	4
Indéterminée	6	9%	5	0	0	1	12
Autres	6	9%	0	1	2	3	4
Total	65	100%	15	3	9	38	76

Tableau 5-12 : Répartition des alarmes par municipalités

Causes	BAO	COA	COM	DIX	EAH	MAR	STH	STM	STV	STE	STA	WAT	Total
Baisse de pression système de gicleurs	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Défectuosité système d'alarme	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	9
Erreur humaine	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	3	11
Fumée de cuisson	0	2	4	1	0	0	1	1	0	0	0	4	13
Fumée appareil de chauffage	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Maintenance système d'alarme	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
Mauvais emplacement détection	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Panne électrique	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
Travaux, entretien ménager	0	6	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	8
Volontaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Indéterminée	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	6
Autres	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6
Total	3	29	10	2	0	1	1	2	0	0	2	15	65

6 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Méthode de calcul	Résultats 2018
Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseur de fumée	Rapport entre le nombre de visites effectuées et le nombre de visites à effectuer selon la planification sur le territoire.	Nombre de visites effectuées ÷ Nombre de visites à effectuer sur le territoire × 100%.	1 166 / 1 298 X 100 = 91%
Programme d'inspection des risques plus élevés	Rapport entre le nombre de bâtiments inspectés et le nombre de bâtiments à inspecter selon la planification sur le territoire.	Nombre de bâtiments inspectés ÷ Nombre de bâtiments à inspecter selon la planification × 100%.	165 / 335 = 49%
Plan d'intervention	Rapport entre le nombre de plans d'intervention réalisés et le nombre de plans d'intervention à réaliser.	Nombre de plans d'intervention réalisés ÷ Nombre de plans d'intervention à réaliser × 100%.	468 / 25 = 1872%
Formation des pompiers	Rapport entre le nombre de pompiers formés selon les exigences prévues au Règlement et le nombre de pompiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre de pompiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre de pompiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	77 / 83 = 93%
Formation des officiers	Rapport entre le nombre d'officiers formés selon les exigences prévues au règlement et le nombre d'officiers devant être formés selon ces mêmes exigences.	Nombre d'officiers formés selon la réglementation sur la formation ÷ Nombre d'officiers devant être formés au sein du service de sécurité incendie × 100%.	15 / 19 = 79%
Essais et vérification annuels des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle et le nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle.	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou la vérification annuelle ÷ Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle × 100%.	9 / 9 = 100%
Attestation de performance des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance et le nombre de véhicules devant subir une attestation de performance.	Nombre de véhicules ayant réussi l'attestation de performance ÷ Nombre de véhicules devant subir une attestation de performance × 100%.	1 / 2 = 50%
Attestation de conformité des véhicules	Rapport entre le nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité et le nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité.	Nombre de véhicules ayant réussi une attestation de conformité ÷ Nombre de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité × 100%.	N / A
Essai annuel des pompes portatives	Rapport entre le nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel et le nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel.	Nombre de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel ÷ Nombre de pompes portatives devant subir un essai annuel × 100%.	8 / 8 = 100%
Aménagement de points d'eau	Rapport entre le nombre de points d'eau aménagés et le nombre total de points d'eau à aménager sur un territoire pendant la période concernée tel que stipulé au schéma.	Nombre total de points d'eau aménagés sur le territoire ÷ Nombre de points d'eau à aménager × 100%.	1 / 2 = 50%
Force de frappe lors des interventions en incendie	Rapport entre le nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte et le nombre d'interventions requérant une force de frappe.	Nombre d'incendies où la force de frappe prévue au schéma a été atteinte ÷ Nombre d'interventions requérant une force de frappe × 100%.	48 / 54 = 89%

7 RÉALISATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
1	Maintenir l'embauche du coordonnateur régional en sécurité incendie	1 ^{ère} année*	X												
2	Maintenir la coordination du schéma de couverture de risques par la MRC	1 ^{ère} année*	X												
3	Maintenir en poste les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X												
4	Maintenir en place le comité technique en sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X		X	X									X
5	Maintenir en place le comité sécurité incendie de la MRC	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
6	En collaboration avec les municipalités, la MRC produira et transmettra aux municipalités un programme d'évaluation et d'analyse des incidents selon les dispositions décrites au chapitre 6 du présent schéma	1 ^{ère} année	X												
7	Produire annuellement un rapport régional d'analyse des incidents et, le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	2 ^{ième} année*	X												
8	S'assurer que la recherche des causes et circonstances de chacun des incendies est faite en conformité avec la <i>Loi sur la Sécurité incendie</i> par du personnel ayant les compétences requises soit à l'intérieur du service ou par l'entremise du service d'incendie limitrophe	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
9	S'assurer que le rapport d'intervention incendie (DSI) soit complété après chacune des interventions incendie et le transmettre au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Transmettre annuellement à la MRC les données permettant à cette dernière de produire le rapport régional sur l'analyse des incidents et les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies ou à la réglementation municipale	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Organiser et mettre en œuvre le programme d'évaluation et d'analyse des incidents de la MRC tel que spécifié au chapitre 6 du présent schéma	2 ^{ième} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
12	Mise en place d'une équipe régionale en RCCI telle que précisée au chapitre 6 du présent schéma	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
13	Maintenir la réglementation régionale en prévention des incendies et bonifier cette dernière afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	1 ^{ère} année*	X												
14	Adopter la réglementation régionale en prévention des incendies proposée par la MRC afin de tenir compte des dispositions contenues dans le chapitre Bâtiment du code de sécurité (CBCS) et des autres codes et normes utilisés dans le domaine de la sécurité incendie	2 ^{ième} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
15	Maintenir et bonifier le programme d'inspection et de vérification des avertisseurs de fumée selon un cycle de 4 ou 6 ans tel que prévu au chapitre 6 du présent schéma	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
16	Maintenir la révision et de la mise à jour de la base de données de l'analyse des codes de risques aux municipalités pour les bâtiments visés	1 ^{ère} année*	X												
17	Maintenir la distribution de la base de données des risques révisés aux services d'entraide et au centre 911	1 ^{ère} année*	X												
18	Transmission au service de prévention de la MRC les informations relatives aux anomalies importantes constatées durant les visites d'inspection dans les bâtiments résidentiels des catégories de risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
19	Procéder au suivi des anomalies constatées, en collaboration avec les municipalités, dans certains bâtiments résidentiels de la catégorie des risques faibles et moyens	1 ^{ère} année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
20	Maintenir et bonifier le programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), élevés et très élevés	1 ^{ère} année*	X			X									
21	Maintenir les inspections des risques plus élevés par les techniciens en prévention incendie	1 ^{ère} année*	X			X									

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
22	Maintenir les inspections annuelles pour les risques très élevés incluant les centres de la petite enfance, les résidences de personnes âgées, les écoles, les collèges avec pensionnat, les garderies CPE, les centres d'accueil, les centres hospitaliers et toutes les autres habitations en commun classées dans la catégorie de risques élevés et très élevés	1ere année*	X			X									
23	Maintenir et appliquer le programme de visites des garderies en milieu familial aux 3 ans	1ere année*	X			X									
24	Maintenir la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ere année*	X			X									
25	Collaborer à la mise en place du programme de prévention pour les risques moyens (autres que résidentiels), élevés et très élevés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
26	Supporter la MRC dans la révision des codes de risques pour tous les bâtiments visités	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
27	Maintenir la production de plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ere année*	X			X									
28	Distribuer à chaque municipalité et au SSI qui les protègent les plans d'intervention produits	1ere année*	X			X									
29	Collaborer avec la MRC à la production des plans d'intervention pour les risques plus élevés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
30	Procéder à la révision des ressources nécessaires à déployer selon les plans d'interventions réalisés	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
31	Intégrer les plans d'interventions dans les séances de formation et d'entraînement des pompiers	1ere année*			X	X	X		X	X			X		X
32	Transférer les données de déploiement des ressources aux services d'entraide et au centre d'appel 911	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
33	Maintenir la participation aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public tel que décrit dans la présente partie du schéma	1ere année*	X												

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
34	Participer aux différents programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public mis de l'avant par la MRC	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
35	Faire l'évaluation saisonnière des points d'eau (débit d'eau disponible) et prises d'eau sèches, la tenue d'un registre de commun et de cartographie	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
36	Procéder à l'installation de nouvelles infrastructures (bornes sèches) pour les endroits non couverts selon l'échéancier au tableau 64	2 ^e année				X		X			X			X	X
37	Maintenir le programme d'entretien des points d'eau avec prise d'eau sèche en s'inspirant de la norme NFPA-1142	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
38	Maintenir le programme d'identification des points d'eau conformes par pictogrammes	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
39	S'assurer de maintenir les ententes avec les propriétaires privés pour les accès aux points d'eau	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
40	Maintenir un programme d'entretien et d'évaluation des réseaux d'aqueduc conçus pour la protection incendie en s'inspirant de la norme NFPA-291	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
41	Maintenir ou implanter un programme de codification des poteaux incendie utilisé pour la protection incendie, en s'inspirant notamment de la norme NFPA 291	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
42	Planifier des améliorations aux réseaux d'aqueduc ou à leurs composantes de manière à corriger les problèmes constatés ou à planifier les mesures palliatives prévues au schéma, tel que l'envoi de camions-citernes en nombre suffisant	1ere année*			X	X	X	X		X			X		X
43	Maintenir le programme de vérification mécanique de véhicules lourds (S.A.A.Q.)	1ere année*			X	X									X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE	
44	Maintenir en œuvre du programme d'entretien, de remplacement et de vérification des véhicules d'intervention selon les recommandations du fabricant et selon les dispositions contenues dans le <i>guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> dont en outre les essais annuels de route et de pompage	1ere année*			X	X										X
45	Appliquer les normes de sécurité relatives aux équipements personnels de protection des pompiers, incluant les appareils respiratoires, maintenir en bon état tout ce matériel et mettre en œuvre un programme d'entretien, de vérification et de remplacement selon les exigences du fabricant et des normes en vigueur	1ere année*			X	X										X
46	Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme de remplacement, d'entretien et de vérification des ressources matérielles sur la base des normes, des exigences des fabricants et du Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoire d'intervention	1ere année*			X	X										X
47	Appliquer le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers afin que ces derniers puissent mener à bien toutes les tâches qu'ils seront susceptibles d'accomplir lors d'un incendie de bâtiment et, selon le cas, lors d'une intervention spécialisée	1ere année*			X	X										X
48	Mettre en oeuvre et faire le suivi d'un programme d'entraînement qui tient compte des domaines d'intervention déterminés par la municipalité, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et des Canevas d'entraînement de l'École Nationale des pompiers du Québec	1ere année*			X	X										X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE	
49	Mettre en place ou maintenir un programme et un comité de santé et sécurité au travail conformément aux dispositions législatives en vigueur pour les services incendie	1ere année*			X	X										X
50	Assurer le bon fonctionnement du système de communication radio selon les normes par la mise en place d'un programme de vérification et de mise à l'essai des équipements	1ere année*			X	X										X
51	S'assurer avec la collaboration des SSI que le centre 911 répond aux dispositions et aux exigences du « <i>Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence</i> »	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
52	Maintenir la même centrale 911 pour l'ensemble de la MRC	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
53	Maintenir la mise à niveau des équipements de télécommunications	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
54	Maintenir et bonifier les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du guide des opérations	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
55	Maintenir l'uniformisation des codes radio et de la structure de commandement	1ere année*			X	X										X
56	Maintenir les ententes intermunicipales en fonction des protocoles de déploiement des ressources identifiées aux tableaux 65 à 102 du présent schéma ou selon les besoins identifiés aux plans d'intervention	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
57	Signés et mettre en place les protocoles d'entraide automatique pour le déploiement de la force de frappe (entraide automatique) tel qu'identifiés aux tableaux 65 à 102 du présent schéma	Au cours des 6 premiers mois*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STÉ-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
58	Maintien du recrutement des effectifs selon les besoins des SSI	1ere année*			X	X									X
59	Mise à niveau des procédures d'intervention, par exemple par rapport à l'atteinte de la force de frappe (code 10-11)	1ere année*			X	X									X
60	Assister les municipalités dans la réalisation et le suivi de leurs mesures d'autoprotection et de prévention additionnelles	1ere année*	X												
61	Réaliser, avec la collaboration des municipalités, une étude visant à promouvoir l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et prévoir les modifications à apporter, le cas échéant, à la réglementation municipale et/ou au schéma d'aménagement de la MRC	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
62	Mettre en place l'affichage de numéros d'immeuble réfléchissant ou repère aux intersections dans les secteurs visés, afin d'améliorer le repérage par les services d'urgence	1ere année*							X			X			X
63	Maintenir l'entretien des numéros d'immeuble réfléchissants	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
64	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme d'installation et de vérification du fonctionnement des avertisseurs sur les parties du territoire des municipalités où le temps de réponse dépasse les 15 minutes	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
65	Maintenir la fréquence des visites telles que décrites au chapitre 6, relatives au programme des risques moyens (autres que résidentiels de 8 logements et moins), des risques plus élevés sur les parties de territoire de la municipalité où le temps réponse dépasse les 15 minutes	1ere année*	X			X									
66	Mettre en place la force de frappe en désincarcération telle qu'identifiée aux tableaux 66 à 103 du présent schéma	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
67	En plus de la grande contribution des pompiers, les municipalités et la MRC devront compter sur la collaboration de leurs autres services comme : les services d'évaluation, d'urbanisme de finances des travaux publics ainsi que du responsable des mesures d'urgence, à participer à certains dossiers relatifs à la sécurité incendie	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
68	Participation, au besoin, d'un représentant du CSI et CTSI au comité d'aménagement de la MRC lorsque les sujets traités les concernent	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
69	Participation, au besoin, de responsables en sécurité incendie aux comités consultatifs d'urbanisme ou conseils municipaux lorsque les sujets traités les concernent	1ere année*	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
70	Déterminer et produire une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés conformément à l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*	X												
71	Produire annuellement, un rapport d'activités régionales conformément aux articles 17 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*	X												

	Actions	Application *Action qui sera maintenue aussi longtemps que le schéma sera en vigueur	MRC	BARNSTON-OUEST	COATICOOK	COMPTON	DIXVILLE	EAST HEREFORD	MARTINVILLE	SAINT-HERMÉNÉGILDE	SAINT-MALO	ST-VENANT-DE-PAQUETTE	STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON	STANSTEAD-EST	WATERVILLE
72	Produire les rapports annuels exigés, conformément aux articles 34 et 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i> , et les transmettre à la MRC	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
73	Produire et transmettre à la MRC les rapports nécessaires afin de répondre à la procédure de vérification périodique tel que prévu par l'article 17 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i>	1ere année*		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
74	Maintenir en place la table de concertation des intervenants d'urgence	1ere année*	X												
75	Maintenir la nomination du Directeur ou de l'assistant au Directeur du service de sécurité incendie à la Table de concertation des intervenants d'urgence	1ere année*			X	X									X